

GROUPE 9 HERBICIDE

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL®

USAGE AGRICOLE

SOLUTION

Pour la suppression des graminées et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces.

GARANTIE

Glyphosate (présent sous forme de sel de potassium)500 g/L

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION**

ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : **28072**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, ON N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, composer le 1-800-327-8633 (FASTMED) ou communiquer IMMÉDIATEMENT avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique en cas d'ingestion de ce produit. En cas d'ingestion ou de contact avec les yeux ou la peau, administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS ingérer. ÉVITER TOUT CONTACT avec la peau, les vêtements ou les yeux. Le contact avec les yeux peut être douloureux.

- 1. Pendant la manipulation du concentré :**
 - * Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes protectrices.
 - * Laver immédiatement à grande eau les éclaboussures sur la peau et dans les yeux.

- 2. Pendant la pulvérisation :**
 - * Porter une chemise à manches longues et un pantalon long.
 - * Éviter de travailler dans le brouillard de pulvérisation.
 - * Éviter toute dérive ou contact avec d'autre végétation. Voir les RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT.

- 3. Après la pulvérisation :**
 - * Se laver les mains à fond et prendre une douche.

- 4. Précautions communes à tous les produits agrochimiques :**
 - * Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.
 - * Se laver à fond les mains et la peau exposée avec de l'eau savonneuse avant de manger, de boire ou de fumer.
 - * Laver à fond le contenant, vider les rinçures dans la cuve de pulvérisation et éliminer de façon sécuritaire. Voir la section DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION.
 - * Garder à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des boissons.
 - * Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec un produit chimique. Voir les RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT.
 - * Entreposer dans un endroit sûr, dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des secteurs habités ou des secteurs d'activité humaine où se trouvent des maisons, des chalets, des écoles, des zones récréatives, etc. est minimal. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

NOCIF pour les organismes aquatiques. Éviter d'appliquer directement sur toute étendue d'eau qui contient des poissons ou qu'on utilise à des fins domestiques. Ne pas utiliser aux endroits où il existe un risque d'effet nuisible sur l'eau potable ou les espèces aquatiques. Ne pas contaminer l'eau en procédant à l'élimination des déchets ou au nettoyage de l'équipement. Éviter toute dérive ou contact avec la végétation utile en raison du risque de dommages ou de suppression de ces végétaux. Ne pas appliquer par voie aérienne, à moins que cela ne soit clairement indiqué à la section « USAGE RESTREINT ».

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

N'utiliser que des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou en acier doublé de plastique pour mélanger, entreposer ou appliquer les solutions de pulvérisation

d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL.

NE PAS MÉLANGER, ENTREPOSER OU APPLIQUER L'HERBICIDE TOUCHDOWN TOTAL OU LES SOLUTIONS DE PULVÉRISATION D'HERBICIDE TOUCHDOWN TOTAL DANS DES CONTENANTS OU DES RÉSERVOIRS EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NON RECOUVERT (SAUF EN ACIER INOXYDABLE). L'herbicide TOUCHDOWN TOTAL ou les solutions de pulvérisation contenant l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL réagissent au contact de tels contenants et réservoirs et dégagent un mélange gazeux à base d'hydrogène qui peut être très combustible. Ce mélange de gaz peut s'enflammer brusquement ou exploser et causer des blessures graves lorsqu'il est allumé par une flamme nue, une étincelle, un chalumeau de soudage, une cigarette ou toute autre source d'inflammation.

ENTREPOSAGE

- Toujours entreposer dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.
- Éviter de contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale et les semences.
- Ce produit n'est pas affecté par le gel.

NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT

Respecter les mesures de sécurité et de protection mentionnées dans la section PRÉCAUTIONS.

Les liquides déversés sur le plancher ou les autres surfaces imperméables doivent être retenus ou endigués, puis absorbés avec de l'attapulgite, de la bentonite ou tout autre matériau absorbant (litière de chat, etc.). Ramasser la matière absorbante contaminée, la mettre dans un **baril en métal doublé de plastique** et éliminer selon les directives de la section ÉLIMINATION. Brosser à fond le plancher ou les surfaces imperméables avec un détergent concentré de type industriel et rincer à l'eau.

Quand les liquides déversés s'infiltrent dans le sol, il faut extraire la matière contaminée et la placer dans un **baril en métal doublé de plastique** et l'éliminer conformément aux directives de la section ÉLIMINATION.

Un contenant qui fuit doit être séparé de ceux qui ne fuient pas. Ce contenant ou son contenu doit être transféré dans un **baril en métal doublé de plastique** ou un autre contenant étanche. Le produit pourra alors être utilisé selon les recommandations de l'étiquette, ou éliminé conformément aux directives de la section ÉLIMINATION. Tout liquide renversé puis récupéré doit être ramassé et éliminé de la même façon, conformément aux directives à la section DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ÉLIMINATION OU REMPLISSAGE DU CONTENANT :

ÉLIMINATION DES BIDONS DE PLASTIQUE :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Ne pas appliquer par voie aérienne, à moins que cela ne soit clairement indiqué sous « USAGE RESTREINT ».

L'herbicide TOUCHDOWN TOTAL est un herbicide soluble dans l'eau pour la suppression **non sélective** :

Dans les cultures : avant le semis de toutes les cultures, avant la récolte dans le blé, l'orge, l'avoine, le canola (y compris le canola tolérant au glyphosate), les pois, les lentilles, le lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), le soja (y compris le soja tolérant au glyphosate), les haricots secs, les fourrages et sur les chaumes après la récolte;

Après la levée dans les cultures de canola, de maïs et de soja tolérantes au glyphosate;

Dans les pâturages en régénération;

Dans l'établissement de légumineuses et graminées fourragères;

Dans les systèmes à travail minimum du sol et en semis direct;

Dans les arbres fruitiers, vignes et petits fruits : pommier, cerisier, pêcher, abricotier, poirier, prunier, raisins, bleuets, noix, fraises, canneberges et betteraves à sucre;

Dans les nouvelles plantations de ginseng (en C.-B. seulement) et le ginseng établi.

L'herbicide TOUCHDOWN TOTAL est appliqué en pulvérisation foliaire pour supprimer la plupart des plantes herbacées. On peut se servir de la plupart des pulvérisateurs ordinaires de type industriel ou agricole après avoir dilué et mélangé à fond l'herbicide avec de l'eau, conformément aux directives figurant dans ce livret.

L'herbicide TOUCHDOWN TOTAL circule à l'intérieur de la plante à partir du point de contact avec le feuillage, jusqu'au système racinaire. Les symptômes apparaissent en 2 à 4 jours après le traitement sur la plupart des mauvaises herbes annuelles, mais ils n'apparaissent souvent qu'après 7 à 10 jours sur la plupart des mauvaises herbes vivaces. Un temps extrêmement froid ou nuageux au moment de l'application peut réduire l'activité du produit et retarder les symptômes visibles de suppression. Les symptômes visibles sont le flétrissement graduel et le jaunissement de la plante, qui devient complètement brune au-dessus du sol, et la détérioration de ses parties souterraines.

Cet herbicide n'a pas d'effet résiduel. Pour que la suppression perdure, appliquer un herbicide rémanent homologué. Lire et suivre attentivement les recommandations et tous les autres renseignements figurant sur les étiquettes de tous les herbicides utilisés.

MODE D'EMPLOI

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Utiliser de l'eau propre (non trouble) pour pulvériser l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL. Les eaux boueuses diminuent l'efficacité de l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL. Il se peut aussi que la suppression soit moins efficace si les mauvaises herbes sont couvertes de poussière.

Éviter tout contact avec la végétation utile, que ce soit par une application dirigée ou par la dérive de la solution pulvérisée, en raison du risque de suppression de ces végétaux.

Éviter la pulvérisation hors cible ou la dérive vers la végétation utile ou les habitats fauniques.

Ne pas utiliser dans les serres.

Mélanger seulement la quantité de solution que l'on peut appliquer en une journée, une solution entreposée pendant la nuit pouvant présenter une efficacité réduite.

Purger et nettoyer l'équipement de pulvérisation immédiatement après avoir utilisé le produit.

Ne pas contaminer les sources d'eau en procédant à l'élimination des déchets ou au nettoyage de l'équipement.

Ce produit est très toxique pour les plantes aquatiques et terrestres. Éviter l'application hors cible ou la dérive vers les habitats sensibles. Laisser une zone tampon de 15 mètres entre l'extrémité sous le vent de la surface traitée et la bordure la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles tels que les forêts, plantations brise-vent, terres à bois, haies, pâturages, parcours naturels et bosquets d'arbustes. Laisser une zone tampon de 15 mètres entre l'extrémité sous le vent de la surface traitée et la plus proche bordure d'un habitat aquatique sensible tel que marécage, coulée, étang, fondrière des Prairies, lac, cours d'eau, réservoir ou terre humide (et les habitats fauniques situés en bordure de ces plans d'eau). Ne pas contaminer ces habitats en procédant au lavage ou au rinçage de l'équipement ou des contenants.

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) requise parmi les produits utilisés dans le mélange en cuve.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**Mauvaises herbes supprimées**

Lorsqu'il est utilisé selon les recommandations et les conditions de l'étiquette, ce produit supprime une grande variété de graminées et de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces. Pour des renseignements sur la suppression de mauvaises herbes spécifiques et sur les doses d'herbicide, consulter les sections « Suppression des mauvaises herbes annuelles » et « Suppression des mauvaises herbes vivaces ». Liste partielle des espèces supprimées :

MAUVAISES HERBES ANNUELLES	MAUVAISES HERBES VIVACES
<p>Graminées annuelles Echinochloa pied-de-coq Pâturin annuel Digitaire (sanguine, astringente) Brome des toits Panic d'automne Sétaire géante Sétaire verte Ivraie de Perse Seigle cultivé Orge spontané Maïs spontané Folle avoine Panic millet Blé spontané Sétaire glauque Ériochloé velue</p>	<p>Graminées vivaces/carex Pâturin comprimé Pâturin des prés Brome inerme Quenouille à feuilles larges Orge queue d'écureuil Dactyle pelotonné Chiendent Agrostide blanche Muhlenbergie mexicaine Souchet comestible</p>

Mauvaises herbes annuelles à feuilles larges	Mauvaises herbes vivaces à feuilles larges
Stellaire moyenne	Luzerne
Gaillet gratteron	Céraiste vulgaire
Lampourde glouteron	Trèfle blanc
Spargoute des champs	Tussilage pas-d'âne
Saponaire des vaches	Linaigrette
Cuscute	Patience crépue
Vergerette du Canada	Pissenlit
Sagesse-des-chirurgiens	Liseron des champs
Renouée scabre	Verge d'or du Canada
Galinsoga cilié	Apocyn chanvrin
Ortie royale	Cranson dravier
Kochia à balais	Prêle
Renouée persicaire	Topinambour
Chénopode blanc	Renouée du Japon
Gnaphale des vases	Asclépiade commune
Crépis des toits	Plantain majeur
Vesce à feuilles étroites	Herbe à la puce
Morelle noire	Salicaire
Silène noctiflore	Petite oseille
Canola spontané non tolérant au glyphosate	Gaillet mollugine
Renouée de Pennsylvanie	Laiteron des champs
Laitue scariole	Stellaire à feuilles de graminée
Renouée des oiseaux	Chardon des champs
Petite herbe à poux	Linaire vulgaire
Amarante à racine rouge	Carotte sauvage
Mauve à feuilles rondes	Vigne sauvage
Soude roulante	Armoise absinthe
Bourse-à-pasteur	
Amarante hybride	
Laiteron potager	
Tabouret des champs	
Érodium cicutaire	
Abutilon	
Lin spontané	
Renouée liseron	
Moutarde des champs	
Morelle à trois fleurs	

USAGES AGRICOLES

Voici les différents emplois possibles de l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL. Consulter les renseignements sur l'équipement recommandé pour appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL dans la section ÉQUIPEMENT D'ÉPANDAGE. Choisir la dose appropriée dans la section DOSES D'EMPLOI.

Le choix de l'équipement d'épandage est fonction du type de végétation et du type d'emploi prévu.

TOUJOURS CONSULTER L'ÉTIQUETTE DE CHAQUE PRODUIT DU MÉLANGE EN CUVE

UTILISÉ POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES, LE MODE D'EMPLOI, LES RESTRICTIONS, LES CULTURES DE ROTATION ET LES PRÉCAUTIONS. POUR L'APPLICATION DE MÉLANGES EN CUVE, IL FAUT TOUJOURS RESPECTER LA ZONE TAMPON LA PLUS GRANDE PARMİ CELLES DE TOUS LES PRODUITS AJOUTÉS AU MÉLANGE COMME PROTECTION AUTOUR DES ENDROITS NON CIBLÉS.

AVANT LE SEMIS (TOUTES LES CULTURES) : Ce produit peut être utilisé en présemis dans toutes les cultures, pour la suppression des mauvaises herbes levées mentionnées sur cette étiquette. Appliquer **avant** de semer ou de transplanter les cultures.

LÉGUMINEUSES ET GRAMINÉES FOURRAGÈRES

Pour supprimer la végétation existante avant la levée des légumineuses et des graminées. Si les légumineuses et les graminées sont contre-ensemencées avec une culture-abri, appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL avant de semer toute culture-abri.

RÉGÉNÉRATION DES PÂTURAGES

Pour supprimer ou réprimer la végétation existante avant un semis direct de légumineuses pour la régénération d'un pacage établi. La végétation doit avoir au moins 20 cm de hauteur et le plus grand nombre possible de jeunes plants et de pousses doit être levé. Appliquer avant ou après le semis, mais avant la levée de la culture.

SYSTÈMES AVEC TRAVAIL MINIMAL DU SOL ET SEMIS DIRECT (DANS TOUTES LES GRANDES CULTURES, Y COMPRIS LES CÉRÉALES, OLÉAGINEUSES, LÉGUMINEUSES À GRAINS, FOURRAGES, SOJA ET MAÏS)

Appliquer avant ou après le semis, mais avant la levée de la culture, pour supprimer les mauvaises herbes levées.

NE PAS APPLIQUER APRÈS LA LEVÉE DE LA CULTURE.

Comme l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL n'a pas d'activité résiduelle, une application trop hâtive avant le semis peut permettre aux mauvaises herbes de lever entre le traitement et la levée de la culture.

Mélanges en cuve pour les cultures ou avec travail minimum du sol et semis directs :

TOUJOURS CONSULTER L'ÉTIQUETTE DE CHAQUE PRODUIT DU MÉLANGE EN CUVE UTILISÉ POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES, LE MODE D'EMPLOI, LES RESTRICTIONS, LES CULTURES DE ROTATION ET LES PRÉCAUTIONS. POUR L'APPLICATION DE MÉLANGES EN CUVE, IL FAUT TOUJOURS RESPECTER LA ZONE TAMPON LA PLUS GRANDE PARMİ CELLES DE TOUS LES PRODUITS AJOUTÉS AU MÉLANGE COMME PROTECTION AUTOUR DES ENDROITS NON CIBLÉS.

Les mélanges en cuve suivants peuvent être appliqués **avant la levée de la culture** pour fournir une suppression par contact ainsi qu'une suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles.

Céréales :

Pour plus d'information, consulter le tableau MÉLANGES EN CUVE POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES DANS UNE JACHÈRE PENDANT L'ÉTÉ ET DANS LES SYSTÈMES AVEC TRAVAIL MINIMUM DU SOL.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec Dicamba (480 g/L)

On peut appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec du Dicamba (480 g/L)

avant le semis dans le blé, l'orge, le seigle et l'avoine.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec Pardner®

On peut appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec du bromoxynil (Pardner) avant ou après le semis, mais avant la levée de la culture dans le blé, l'orge et l'avoine.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec 2,4-D

On peut appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec du 2,4-D amine ou ester avant ou après le semis, mais avant la levée de la culture dans le blé, le blé d'hiver, l'orge et le seigle.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec MCPA

On peut appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec du MCPA en présemis dans le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le maïs (de grande culture et sucré – MCPA amine seulement), le lin et les pois de grande culture (MCPA amine seulement).

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec MCPA Amine

On peut appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec du MCPA amine avant le semis dans les lentilles et les pois chiches.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec Buctril® M

On peut appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec Buctril M en présemis dans le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le lin, le maïs, les graines de l'alpiste des Canaries et les plantules de graminées (y compris le brome inerme, l'agropyre à crête, l'agropyre intermédiaire, l'agropyre à chaumes rudes, l'agropyre élevé, l'élyme de Russie, la fléole des prés, le dactyle pelotonné, la fétuque rouge traçante, la fétuque des prés, le vulpin des prés, la fétuque élevée (plantules), le brome des prés (plantules), l'agropyre des rives (plantules) et l'alpiste roseau des Canaries.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec Express® Toss-N-Go®

On peut appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec Express Toss-N-Go en présemis dans le blé de printemps (y compris le blé dur) et l'orge. Ce mélange en cuve ne peut être utilisé que dans les provinces des Prairies et la région de la Rivière de la Paix en Colombie-Britannique seulement.

Soja :

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec Pursuit®

On peut appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec Pursuit avant ou après le semis, mais avant la levée de la culture. L'herbicide TOUCHDOWN TOTAL supprime les mauvaises herbes levées mentionnées sur la présente étiquette lorsqu'il est appliqué conformément au mode d'emploi (consulter les sections sur les mauvaises herbes annuelles et vivaces sur l'étiquette de l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL). Pursuit supprimera les mauvaises herbes issues de semences.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec métribuzine (Sencor® 75DF, Sencor 500F, Sencor 480F, Sencor 480 Soja ou Lexone® DF)

Pour la suppression par contact et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles dans le soja, appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec l'herbicide Sencor 75DF, Sencor 500F, Sencor 480F, Sencor 480 Soja ou Lexone DF comme traitement de surface avant ou après le semis, mais avant la levée de la culture.

Certaines mauvaises herbes vivaces comme le chiendent pourraient ne pas être supprimées par une faible dose d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL. En présence de mauvaises herbes vivaces, utiliser les doses élevées d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec DUAL^{MC} MAGNUM[®] ou DUAL II MAGNUM[®]

Pour la suppression par contact et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles dans le soja.

Appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec DUAL MAGNUM ou DUAL II MAGNUM à raison de 1,15 à 1,75 L/ha en traitement de surface en présemis (jusqu'à 30 jours avant le semis) ou en prélevée, avant la levée de la culture.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec DUAL MAGNUM ou DUAL II MAGNUM et métribuzine (Sencor 75DF, Sencor 500F, Sencor 480F, Sencor 480 Soja ou Lexone DF)

Pour la suppression par contact et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles dans le soja. Appliquer en traitement de surface en présemis (jusqu'à 30 jours avant le semis) ou en prélevée, avant la levée de la culture.

Certaines mauvaises herbes vivaces comme le chiendent pourraient ne pas être supprimées par une faible dose d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL. En présence de mauvaises herbes vivaces, utiliser les doses élevées d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec BroadstrikeTM DualTM MagnumTM

Pour supprimer les mauvaises herbes annuelles existantes et certaines mauvaises herbes vivaces, y compris le chiendent, on peut utiliser 1,56 L/ha d'herbicide Broadstrike Dual Magnum en association avec 1,8 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL. Appliquer ce mélange en surface, en présemis ou en prélevée, dans les systèmes de travail minimum du sol ou de semis direct. Ajouter d'abord la dose de l'herbicide Broadstrike Dual Magnum dans le mélange en cuve.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec Linuron

Pour la suppression par contact et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles, appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec du linuron après le semis, mais avant la levée de la culture.

Maïs :

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec DUAL MAGNUM ou DUAL II MAGNUM

Pour la suppression par contact et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles dans le maïs.

Appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec DUAL MAGNUM ou DUAL II MAGNUM à raison de 1,25 à 1,75 L/ha en traitement de surface en présemis (jusqu'à 30 jours avant le semis) ou en prélevée, avant la levée de la culture.

NOTE : L'usage dans le maïs est RÉSERVÉ À L'EST DU CANADA SEULEMENT.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec DUAL MAGNUM ou DUAL II MAGNUM et AATREX[®] LIQUIDE 480

Pour la suppression par contact et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles dans le maïs.

Appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec DUAL MAGNUM ou DUAL II

MAGNUM à raison de 1,25 à 1,75 L/ha et avec AAtrex LIQUIDE 480 à raison de 2,1 à 3,1 L/ha en traitement de surface en présemis (jusqu'à 30 jours avant le semis) ou en prélevée, avant la levée de la culture.

NOTE : L'usage dans le maïs est RÉSERVÉ À L'EST DU CANADA SEULEMENT.

Certaines mauvaises herbes vivaces comme le chiendent pourraient ne pas être supprimées par une faible dose d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL. En présence de mauvaises herbes vivaces, utiliser les doses élevées d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec PRIMEXTRA® II MAGNUM

Pour la suppression par contact et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles, appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec l'herbicide PRIMEXTRA II MAGNUM en traitement de surface en présemis ou en prélevée, avant la levée du maïs. Ce mélange en cuve nécessite l'emploi d'un agent tensioactif. On peut utiliser AGRAL® 90 ou Ag-Surf®. Pour plus d'information, consulter les directives de mélange.

Certaines mauvaises herbes vivaces comme le chiendent pourraient ne pas être supprimées par une faible dose d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL. En présence de mauvaises herbes vivaces, utiliser les doses élevées d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec Dicamba (480 g/L)

Pour la suppression non sélective et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles, appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec l'herbicide Dicamba (480 g/L) avant le semis dans le maïs cultivé.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec Fieldstar™ WDG

Pour la suppression par contact et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles, appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec l'herbicide Fieldstar WDG en traitement de surface en présemis ou en prélevée, avant la levée de la culture.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec Frontier®

Pour la suppression par contact et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles, appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec l'herbicide Frontier en traitement de surface en présemis ou en prélevée, avant la levée de la culture.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec Prowl®

Pour la suppression par contact et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles, appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec l'herbicide Prowl après le semis, mais avant la levée de la culture.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec Linuron

Pour la suppression par contact et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles, appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec du Linuron après le semis, mais avant la levée de la culture.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LE SOJA TOLÉRANT AU GLYPHOSATE

MISE EN GARDE : L'HERBICIDE TOUCHDOWN TOTAL NE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ QUE DANS LES VARIÉTÉS DE SOJA TOLÉRANTES AU GLYPHOSATE.

NOTE : TOUJOURS UTILISER DES SEMENCES CERTIFIÉES DE SOJA TOLÉRANT AU

GLYPHOSATE. LE SOJA QUI N'EST PAS DÉSIGNÉ COMME ÉTANT TOLÉRANT AU GLYPHOSATE SERA ENDOMMAGÉ OU DÉTRUIT PAR CE TRAITEMENT.

Les traitements de pré-récolte doivent être effectués au moins 14 jours avant la récolte, à une dose maximale de 1,8 L/ha.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

MODE D'EMPLOI DANS LE SOJA TOLÉRANT AU GLYPHOSATE			
Dose (L/ha)	Stade de croissance du soja	Mauvaises herbes supprimées ¹	Remarques (utiliser un volume d'eau de 100 – 200 L/ha)
1,8	Du stade de la première feuille trifoliée à la floraison, inclusivement	<p><u>Graminées annuelles :</u> Sétaire (verte, glauque, géante), échinochloa pied-de-coq, digitale (astringente, sanguine), panic d'automne, panic millet, ériochloé velue</p> <p><u>Feuilles larges annuelles :</u> Abutilon, petite herbe à poux, chénopode blanc, amarante à racine rouge, amarante hybride, lampourde glouteron, renouée scabre, renouée persicaire, renouée de Pennsylvanie, morelle noire de l'est, moutarde des champs, renouée liseron</p> <p><u>Vivaces :</u> Chiendent, asclépiade commune*, souchet comestible*</p>	<p>On peut faire une 2^e application à raison de 1,8 L/ha pour supprimer les mauvaises annuelles qui lèvent après le traitement initial. Cette seconde application doit être faite au plus tard à la floraison du soja.</p> <p>* Répression seulement</p>

MODE D'EMPLOI DANS LE SOJA TOLÉRANT AU GLYPHOSATE			
Dose (L/ha)	Stade de croissance du soja	Mauvaises herbes supprimées¹	Remarques (utiliser un volume d'eau de 100 – 200 L/ha)
1,8 – 3,6	Du stade de la première feuille trifoliée à la floraison, inclusivement	Toutes les mauvaises herbes ci-dessus, plus laiteron des champs, chardon des champs, muhlenbergie mexicaine	<p>Une seule application à la dose la plus forte ou une 2^e application (séquentielle) à raison de 1,8 L/ha permet d'améliorer la suppression en cas de très forte infestation.</p> <p>Si on fait une 2^e application à raison de 1,8 L/ha, l'intervalle entre les traitements doit être d'au moins 2 semaines pour un meilleur résultat contre les mauvaises herbes vivaces.</p> <p>Cette seconde application doit être faite au plus tard à la floraison du soja.</p> <p>Le laiteron des champs doit être entre le stade de la rosette et 50 cm de hauteur, et en pleine croissance.</p> <p>La muhlenbergie mexicaine doit mesurer entre 10 et 20 cm de hauteur et être en pleine croissance.</p> <p>Les plantes qui ne sont pas entièrement levées au moment de l'application ne seront pas supprimées.</p>
3,6	Du stade de la première feuille trifoliée à la floraison, inclusivement	Toutes les mauvaises herbes ci-dessus, plus l'asclépiade commune**, le souchet comestible** et le liseron des champs**	<p>Une seule application par saison à la dose de 3,6 L/ha.</p> <p>** Également supprimées par des applications séquentielles à raison de 1,8 L/ha. Les applications doivent être espacées d'au moins deux semaines pour une suppression optimale.</p> <p>Cette seconde application doit être faite au plus tard à la floraison du soja.</p> <p>L'asclépiade commune doit mesurer entre 15 et 60 cm de hauteur et être en pleine croissance; le souchet comestible doit mesurer entre 5 et 15 cm de hauteur et être en pleine croissance.</p> <p>Les plantes qui ne sont pas entièrement levées au moment de l'application ne seront pas supprimées.</p>

¹Il sera plus facile de supprimer les mauvaises herbes et d'éviter la concurrence si les applications sont effectuées lorsque les mauvaises herbes sont petites. La suppression des mauvaises herbes annuelles mesurant plus de 25 cm de hauteur peut être irrégulière, même si certaines d'entre elles seront supprimées.

MÉLANGES EN CUVE POUR LE MAÏS TOLÉRANT AU GLYPHOSATE

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec Pursuit

On peut appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec l'herbicide Pursuit pour obtenir une suppression résiduelle supérieure des mauvaises herbes à germination tardive suivantes : morelle noire de l'est, chénopode blanc, amarante à racine rouge, abutilon, panic d'automne et panic millet.

Appliquer l'herbicide Pursuit à raison de 0,16 à 0,21 litre à l'hectare et l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL à raison de 1,8 litres à l'hectare jusqu'au stade de la 3^e feuille trifoliée (inclusivement) du soja résistant au glyphosate, dans 100 à 200 litres d'eau propre à l'hectare. La dose la plus élevée est recommandée pour les infestations graves. Ce mélange en cuve est recommandé principalement pour les systèmes de soja utilisant un espacement de rang de 50 centimètres (20 pouces) ou plus et où l'on souhaite faire un seul traitement.

Mélange : Ajouter et mélanger Pursuit selon les directives figurant sur l'étiquette de Pursuit, puis ajouter l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL selon les directives de cette étiquette.

Un délai de 100 jours avant la récolte est requis après l'application du mélange de l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL et de l'herbicide Pursuit dans le soja tolérant au glyphosate. Une seule application du mélange de l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL à raison de 1,8 litre à l'hectare avec l'herbicide Pursuit à raison de 0,16 à 0,21 litre à l'hectare est permise par saison.

Pour plus d'information sur les mauvaises herbes supprimées et les doses d'emploi, consulter les étiquettes de l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL et de Pursuit.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LE MAÏS TOLÉRANT AU GLYPHOSATE

MISE EN GARDE : L'HERBICIDE TOUCHDOWN TOTAL NE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ QUE DANS LES VARIÉTÉS DE MAÏS TOLÉRANT AU GLYPHOSATE.

NOTE : TOUJOURS UTILISER DES SEMENCES CERTIFIÉES DE MAÏS TOLÉRANT AU GLYPHOSATE. LES VARIÉTÉS DE MAÏS QUI N'EST PAS DÉSIGNÉ COMME ÉTANT TOLÉRANT AU GLYPHOSATE SERONT ENDOMMAGÉES OU DÉTRUITES PAR CE TRAITEMENT.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

MODE D'EMPLOI POUR LE MAÏS TOLÉRANT AU GLYPHOSATE			
Dose (L/ha)	Stade de croissance du maïs	Mauvaises herbes supprimées ¹	Remarques (utiliser des volumes d'eau de 100 à 200 L/ha)
1,8	Jusqu'au stade huit feuilles inclusivement	<p>Graminées annuelles : Folle avoine, sétaire (verte, glauque, géante), échinochloa pied-de-coq, digitale astringente, digitale sanguine, panic d'automne, panic millet, orge spontanée, blé spontané, ériochloé velue</p> <p>Feuilles larges annuelles : Abutilon, petite herbe à poux, chénopode blanc, amarante à racine rouge, amarante hybride, lampourde glouteron, renouée scabre, renouée persicaire, renouée de Pennsylvanie, morelle noire de l'Est, moutarde des champs, renouée liseron, tabouret des champs, soude roulante, canola ne tolérant pas le glyphosate, galéopside à tige carrée, kochia à balais, stellaire moyenne, spargoute des champs, tomate sauvage, gaillet gratteron, bourse-à-pasteur, saponnaire des vaches, silène noctiflore, érodium cicutaire, sagesse-des-chirurgiens, crépis des toits</p> <p>Vivaces : Chiendent, asclépiade commune*, souchet comestible*, laitern des champs, chardon des champs, mühlenbergie feuillée</p>	<p>On peut faire une 2^e application à raison de 1,8 L/ha pour supprimer les mauvaises annuelles qui lèvent après le traitement initial.</p> <p>Cette seconde application doit être fait au plus tard au stade de 8 feuilles du maïs*.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'asclépiade commune doit mesurer de 15 à 60 cm et être en croissance active; le souchet comestible doit mesurer de 5 à 15 cm et être en croissance active. <p>*Répression seulement</p>

MODE D'EMPLOI POUR LE MAÏS TOLÉRANT AU GLYPHOSATE			
Dose (L/ha)	Stade de croissance du maïs	Mauvaises herbes supprimées¹	Remarques (utiliser des volumes d'eau de 100 à 200 L/ha)
1,8 – 3,6	Jusqu'à la 6 ^e feuille inclusivement	Toutes les mauvaises herbes ci-dessus, plus laiteron des champs, chardon des champs, muhlenbergie feuillée	<ul style="list-style-type: none"> • Une seule application à la dose la plus forte ou une 2^e application (séquentielle) à raison de 1,8 L/ha permet d'améliorer la suppression en cas de très forte infestation. • Si on fait une 2^e application à raison de 1,8 L/ha, l'intervalle entre les traitements doit être d'au moins 2 semaines pour un meilleur résultat contre les mauvaises herbes vivaces. • Cette seconde application de 1,8 L/ha doit être faite au plus tard au stade 8 feuilles du maïs. • Le laiteron des champs et le chardon des champs doivent être entre le stade de la rosette et 50 cm de hauteur, et en pleine croissance. • La muhlenbergie feuillée doit mesurer entre 10 et 20 cm de hauteur et être en pleine croissance. • Les plantes qui ne sont pas entièrement levées au moment de l'application ne seront pas supprimées.
3,6	Jusqu'à la 6 ^e feuille inclusivement	Toutes les mauvaises herbes ci-dessus, plus l'asclépiade commune**, le souchet comestible**, le liseron des champs** et la mauve négligée**	<ul style="list-style-type: none"> • Une seule application par saison à la dose de 3,6 L/ha. • L'asclépiade commune doit mesurer entre 15 et 60 cm de hauteur et être en pleine croissance; le souchet comestible doit mesurer entre 5 et 15 cm de hauteur et être en pleine croissance. • Les plantes qui ne sont pas entièrement levées au moment de l'application ne seront pas supprimées. <p>** Également supprimées par des applications séquentielles à raison de 1,8 L/ha. Les applications doivent être espacées d'au moins deux semaines pour une suppression optimale. Cette seconde application doit être faite au plus tard au stade 8 feuilles du maïs.</p>

¹ Les mauvaises herbes seront plus facilement supprimées et la concurrence hâtive sera évitée si les traitements sont effectués lorsque les mauvaises herbes sont petites. La suppression des mauvaises herbes de plus de 25 cm de hauteur sera inégale, bien que quelques mauvaises herbes puissent être supprimées.

MÉLANGES EN CUVE POUR LE MAÏS TOLÉRANT AU GLYPHOSATE

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL plus Herbicide AATREX Liquide 480

Pour la suppression résiduelle du chénopode blanc, de l'amarante à racine rouge et de la petite herbe à poux dans le maïs tolérant au glyphosate, appliquer de 1,6 à 2,1 L/ha d'herbicide AATREX Liquide 480 en mélange avec 1,8 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL. Appliquer jusqu'au stade

5 feuilles du maïs inclusivement. Ce mélange en cuve ne doit être utilisé que lorsqu'un seul traitement est requis. Utiliser la dose la plus élevée d'herbicide AATREX Liquide 480 pour les plus fortes infestations de mauvaises herbes. Pour de plus amples renseignements sur les mauvaises herbes supprimées et les doses à utiliser, suivre les directives figurant sur les étiquettes de l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL et de l'herbicide AATREX Liquide 480.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL plus Herbicide CALLISTO® 480SC

Pour la suppression résiduelle de la morelle noire de l'Est, de l'abutilon, de l'amarante à racine rouge et la répression de la petite herbe à poux dans le maïs tolérant au glyphosate, appliquer 0,21 L/ha d'herbicide CALLISTO 480SC en mélange avec 1,8 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL dans 100-200 L d'eau à l'hectare. Ajouter AGRAL 90 à raison de 0,2 % v/v. Appliquer jusqu'au stade 8 feuilles du maïs inclusivement. Ce mélange en cuve ne doit être utilisé que lorsqu'un seul traitement est requis. Pour de plus amples renseignements sur les mauvaises herbes supprimées et les doses à utiliser, suivre les directives figurant sur les étiquettes de l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL et de l'herbicide CALLISTO 480SC.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL plus Herbicide CALLISTO 480SC plus Herbicide AATREX Liquide 480

Pour la suppression résiduelle de la morelle noire de l'Est, de l'abutilon, de l'amarante à racine rouge et de la petite herbe à poux dans le maïs tolérant au glyphosate, appliquer 0,21 L/ha d'herbicide CALLISTO 480SC plus 0,58 L/ha d'herbicide AATREX Liquide 480 en mélange avec 1,8 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL dans 150-200 L d'eau à l'hectare. Ajouter AGRAL 90 à raison de 0,2 % v/v. Appliquer jusqu'au stade 8 feuilles du maïs inclusivement. Ce mélange en cuve ne doit être utilisé que lorsqu'un seul traitement est requis. Pour de plus amples renseignements sur les mauvaises herbes supprimées et les doses à utiliser, suivre les directives figurant sur les étiquettes de l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL, de l'herbicide CALLISTO 480SC et de l'herbicide AATREX Liquide 480.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL plus Herbicide DUAL MAGNUM ou DUAL II MAGNUM

Pour la suppression résiduelle des graminées annuelles indiquées sur l'étiquette de l'herbicide DUAL MAGNUM ou DUAL II MAGNUM dans le maïs tolérant au glyphosate, appliquer de 1,25 à 1,75 L/ha d'herbicide DUAL MAGNUM ou DUAL II MAGNUM en mélange avec 1,8 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL. Appliquer jusqu'au stade 6 feuilles du maïs inclusivement. Ce mélange en cuve ne doit être utilisé que lorsqu'un seul traitement est requis. Pour de plus amples renseignements sur les mauvaises herbes supprimées et les doses à utiliser, suivre les directives figurant sur les étiquettes de l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL et de l'herbicide DUAL MAGNUM ou DUAL II MAGNUM.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL plus herbicide CALLISTO 480SC plus herbicide DUAL MAGNUM ou herbicide DUAL II Magnum

Pour la suppression résiduelle des graminées annuelles et vivaces et des mauvaises herbes à feuilles larges dans le maïs tolérant au glyphosate, appliquer 1,8 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en mélange avec 0,21 L/ha d'herbicide CALLISTO 480SC et avec de 1,25 à 1,75 L/ha d'herbicide DUAL MAGNUM ou d'herbicide DUAL II MAGNUM. Utiliser la dose la plus élevée d'herbicide DUAL MAGNUM ou d'herbicide DUAL II MAGNUM lorsque les populations de mauvaises herbes sont très importantes. Appliquer jusqu'au stade 6 feuilles du maïs inclusivement. Ce mélange en cuve ne doit être utilisé que lorsqu'un seul traitement est requis. Pour de plus amples renseignements sur les mauvaises herbes supprimées et les doses à utiliser, suivre les directives figurant sur la présente étiquette ainsi que celles des herbicides CALLISTO 480SC, DUAL MAGNUM et DUAL II MAGNUM.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL plus Herbicide PRIMEXTRA II MAGNUM

Pour la suppression résiduelle des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette de l'herbicide PRIMEXTRA II MAGNUM dans le maïs tolérant au glyphosate, appliquer 2,5 L/ha d'herbicide PRIMEXTRA II MAGNUM en mélange avec 1,8 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL dans 150-200 L d'eau à l'hectare. Appliquer jusqu'au stade 6 feuilles du maïs inclusivement. Ce mélange en cuve ne doit être utilisé que lorsqu'un seul traitement est requis. Pour de plus amples renseignements sur les mauvaises herbes supprimées et les doses à utiliser, suivre les directives figurant sur les étiquettes de l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL et de l'herbicide PRIMEXTRA II MAGNUM. Aucun agent tensio-actif n'est requis pour ce mélange en cuve à cette dose.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL plus herbicide CALLISTO 480SC plus herbicide DUAL MAGNUM ou herbicide DUAL II MAGNUM plus herbicide liquide AATREX 480

Pour la suppression résiduelle de certaines graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges dans le maïs tolérant au glyphosate, appliquer 0,21 L/ha d'herbicide CALLISTO 480SC en mélange avec de 1,25 à 1,75 L/ha d'herbicide DUAL MAGNUM ou DUAL II MAGNUM, 0,58 L/ha d'AATREX liquide 480 et 1,8 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL dans 150-200 L d'eau à l'hectare. Appliquer jusqu'au stade 6 feuilles du maïs inclusivement. Ce mélange en cuve ne doit être utilisé que lorsqu'un seul traitement est requis. Ajouter l'herbicide liquide AATREX 480 au mélange d'herbicides TOUCHDOWN TOTAL, CALLISTO 480SC et DUAL MAGNUM ou DUAL II MAGNUM pour la suppression de la petite herbe à poux. Pour de plus amples renseignements sur les mauvaises herbes supprimées et les doses à utiliser, suivre les directives figurant sur les étiquettes des herbicides TOUCHDOWN TOTAL, CALLISTO 480SC, DUAL MAGNUM, DUAL II MAGNUM et AATREX liquide 480.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL plus herbicide PRIMEXTRA II MAGNUM plus herbicide CALLISTO 480SC

Pour la suppression résiduelle de certaines graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges dans le maïs tolérant au glyphosate, appliquer 2,5 L/ha d'herbicide PRIMEXTRA II MAGNUM et 0,21 L/ha d'herbicide CALLISTO 480SC avec 1,8 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL dans 150-200 L d'eau à l'hectare. Appliquer jusqu'au stade 6 feuilles du maïs inclusivement. Ce mélange en cuve ne doit être utilisé que lorsqu'un seul traitement est requis. Ajouter l'herbicide CALLISTO 480SC au mélange d'herbicides TOUCHDOWN TOTAL et PRIMEXTRA II MAGNUM lorsqu'on observe la présence d'abutilon. Pour de plus amples renseignements sur les mauvaises herbes supprimées et les doses à utiliser, suivre les directives figurant sur les étiquettes des herbicides TOUCHDOWN TOTAL, PRIMEXTRA II MAGNUM et CALLISTO 480SC.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL plus Herbicide Marksman® Herbicide

Pour la suppression résiduelle du chénopode blanc, de l'amarante à racine rouge, de la petite herbe à poux et de l'abutilon dans le maïs tolérant au glyphosate, appliquer de 2,5 à 3,7 L/ha d'herbicide Marksman en mélange avec 1,8 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL. Appliquer jusqu'au stade 5 feuilles du maïs inclusivement. Ce mélange en cuve ne doit être utilisé que lorsqu'un seul traitement est requis. Pour de plus amples renseignements sur les mauvaises herbes supprimées et les doses à utiliser, suivre les directives figurant sur les étiquettes de l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL et de l'herbicide Marksman.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL plus Herbicide Elim EP en granules dispersables 25 %

Pour la suppression résiduelle de la sétaire verte, de l'amarante à racine rouge et du panic d'automne et pour la répression du chénopode blanc dans le maïs tolérant au glyphosate, appliquer 50 g/ha d'herbicide Elim EP en granules dispersables 25 % en mélange avec 1,8 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL. Appliquer jusqu'au stade 6 feuilles du maïs inclusivement. Ce mélange

assurera une suppression résiduelle jusqu'à la fermeture du couvert végétal. Ce mélange en cuve ne doit être utilisé que lorsqu'un seul traitement est requis. Pour de plus amples renseignements sur les mauvaises herbes supprimées et les doses à utiliser, suivre les directives figurant sur les étiquettes de l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL et de l'herbicide Elim EP en granules dispersables 25 %.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LE CANOLA TOLÉRANT AU GLYPHOSATE

MISE EN GARDE : L'HERBICIDE TOUCHDOWN TOTAL NE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ QUE DANS LES VARIÉTÉS DE CANOLA TOLÉRANTES AU GLYPHOSATE.

NOTE : TOUJOURS UTILISER DES SEMENCES CERTIFIÉES DE CANOLA TOLÉRANT AU GLYPHOSATE. LE CANOLA QUI N'EST PAS DÉSIGNÉ COMME ÉTANT TOLÉRANT AU GLYPHOSATE SERA ENDOMMAGÉ OU DÉTRUIT PAR CE TRAITEMENT.

N'appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL dans le canola tolérant au glyphosate que conformément aux directives du tableau sur la suppression des mauvaises herbes qui suit. Des effets visibles de courte durée tels qu'un jaunissement peuvent survenir si l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL est appliqué vers la fin de la période d'application (stade de 4 à 6 feuilles) de la culture. Cet effet est temporaire et n'influence pas la croissance de la culture, non plus que sa maturité ou son rendement.

Les traitements de pré-récolte doivent être effectués au moins 7 jours avant la récolte.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Le tableau qui suit décrit les doses et les directives d'application spécifiques pour la suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces dans les variétés de canola tolérantes au glyphosate.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LE CANOLA TOLÉRANT AU GLYPHOSATE			
Dose (L/ha)	Stade de croissance de la culture	Mauvaises herbes supprimées	Remarques (utiliser un volume d'eau de 50 – 100 L/ha)
0,60 – 1,35	0 à 6 feuilles	<p><u>Graminées annuelles :</u> Folle avoine, sétaine verte, orge spontané, blé spontané, echinochloa pied-de-coq</p> <p><u>Feuilles larges annuelles :</u> Tabouret des champs, amarante à racine rouge, moutarde des champs, soude roulante, chénopode blanc, canola spontané non tolérant au glyphosate, ortie royale, renouée persicaire, kochia à balais, stellaire moyenne, spargoute des champs, morelle à trois fleurs, gaillet gratteron*, renouée liseron*, bourse-à-pasteur*, saponaire des vaches*, silène noctiflore*, renouée*, érodium cicutaire*, sagesse-des-chirurgiens*, crépis des toits*, mauve à feuilles rondes***</p> <p><u>Vivaces (répression)** :</u> Chardon des champs, laiteron des champs, pissenlit</p> <p><u>Vivaces (suppression toute la saison) :</u> Chiendent**, orge queue d'écureuil***, chardon des champs***, laiteron des champs****</p>	<p>Aucun agent tensioactif additionnel n'est requis à la dose la plus élevée.</p> <p>Des applications répétées peuvent être requises si une seconde levée de mauvaises herbes germe avant que le couvert végétal ne se referme.</p> <p>S'assurer que la culture n'a pas dépassé le stade de croissance recommandé.</p> <p>* Utiliser la dose de 0,90 L/ha pour supprimer ces mauvaises herbes à tous les stades de croissance de la culture. La dose la plus faible peut être utilisée pour supprimer la bourse-à-pasteur, la saponaire des vaches et le silène noctiflore au stade de 1 à 3 feuilles de la culture, ou pour supprimer la renouée au stade de 4 à 6 feuilles.</p> <p>** Une seule application à raison de 0,90 L/ha est requise.</p> <p>*** Des applications séquentielles à raison de 0,90 L/ha sont requises.</p> <p>**** Des applications séquentielles à raison de 0,90 L/ha sont requises, ou une seule application à raison de 1,35 L/ha.</p> <p>Pour les traitements séquentiels, s'assurer que la culture n'a pas dépassé le stade de croissance recommandé.</p>

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec Lontrel™ 360

Pour obtenir un arrêt de croissance des parties aériennes du chardon des champs et la suppression de la renouée liseron pendant toute la saison dans le canola tolérant au glyphosate, on peut

appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL à raison de 0,90 L/ha en association avec Lontrel 360 à raison de 0,28 L/ha dans 100 litres d'eau à l'hectare. Appliquer lorsque le canola est au stade de 2 à 6 feuilles. Pour plus d'information sur les mauvaises herbes supprimées et les doses d'emploi, consulter les étiquettes de l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL et de Lontrel 360.

TRAITEMENTS LOCALISÉS (DANS LA CULTURE)

Peut être utilisé pour supprimer les mauvaises herbes vivaces dans l'orge, le maïs, l'avoine, le soja, le blé, les fraises, les bleuets et les graminées et légumineuses fourragères, y compris pour la production de semences. On peut traiter jusqu'au stade de l'épiaison des petits grains, de la formation des gousses du soja, de l'apparition des soies du maïs et de l'épiaison. **La culture dans la zone traitée sera détruite.** Éviter la dérive hors de la zone traitée. **NE PAS APPLIQUER SI LA CULTURE A DÉPASSÉ LE STADE DE LA GRENAISON. [ALLOUER DE 3 À 5 JOURS POUR PERMETTRE À L'HERBICIDE TOUCHDOWN TOTAL DE SE DISTRIBUER DANS TOUTES LES PARTIES DE LA PLANTE AVANT DE LAISSER PAÎTRE LES ANIMAUX OU DE RÉCOLTER LE FOURRAGE DANS LES ENDROITS TRAITÉS.]** (Voir la section Précautions générales pour de plus amples renseignements.)

On peut faire l'application au moyen d'un pulvérisateur à rampe, d'un pulvérisateur à dos ou d'un pulvérisateur à haut volume (voir ÉQUIPEMENT D'ÉPANDAGE).

PRODUCTION DE SEMENCES FOURRAGÈRES (TRAITEMENT LOCALISÉ)

Pour supprimer les mauvaises herbes vivaces comme le chiendent et le chardon des champs dans les champs cultivés pour la production de semences. Appliquer lorsque les mauvaises herbes ont au moins 20 à 25 cm de hauteur, et avant qu'elles ne produisent des graines. **La culture dans la zone traitée sera détruite.** Éviter la dérive hors de la zone traitée.

USAGE EN PRÉ-RÉCOLTE DANS le blé, l'orge, l'avoine, le canola (y compris le canola tolérant au glyphosate), les pois, les lentilles, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), le soja (y compris le soja tolérant au glyphosate), les haricots secs et les fourrages.

APPLICATION TERRESTRE OU AÉRIENNE

L'ÉPANDAGE AÉRIEN EN PRÉRÉCOLTE CONSTITUE UN USAGE RESTREINT. SE CONFORMER AUX DIRECTIVES FIGURANT SOUS « USAGE RESTREINT - ÉPANDAGE AÉRIEN EN PRÉRÉCOLTE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES SEULEMENT (y compris la RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN C.-B.) »

Pour supprimer le chiendent, le chardon des champs, l'asclépiade commune, le pissenlit et la linaira, et pour la suppression du laitron des champs pendant toute la saison, on peut appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL avant la récolte du blé, de l'orge, de l'avoine, du canola (y compris le canola tolérant au glyphosate), des pois, des lentilles, du lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), du soja (y compris le soja tolérant au glyphosate), des haricots secs et des fourrages. **NE PAS** appliquer sur les cultures destinées à la production de semences.

Ce traitement offre aussi des avantages pour la gestion de la récolte en faisant sécher la croissance végétative de la culture et des mauvaises herbes, par exemple lorsque des pousses tardives de mauvaises herbes annuelles, la croissance végétative de la culture ou le tallage tardif peuvent nuire aux activités de la récolte. **DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMEMENT FROIDES, HUMIDES ET/OU NUAGEUSES ENTRE L'APPLICATION ET LA DATE PRÉVUE DE LA RÉCOLTE PEUVENT RALENTIR L'ACTION DU PRODUIT, RETARDANT AINSI LE SÉCHAGE DE**

LA CULTURE ET LA DATE DE LA RÉCOLTE.

Appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL avant la récolte à raison de 1,8 L/ha dans 50 à 100 L/ha d'eau propre pour l'épandage terrestre uniquement. Appliquer seulement lorsque la teneur en humidité des grains est de 30 % ou moins. La plante atteint généralement ce stade de 7 à 14 jours avant la récolte. Dans le cas de cultures fourragères, appliquer ce produit à raison de 1,8 à 3,6 litres à l'hectare de 3 à 7 jours avant la dernière coupe avant la rotation ou la régénération. Consulter le tableau qui suit pour connaître les indicateurs visuels de ce stade dans chaque culture. Pour de meilleurs résultats, le chiendent doit être en pleine croissance et avoir au moins 4 ou 5 feuilles vertes. On obtient aussi une meilleure suppression du chardon des champs et du laitron des champs lorsqu'ils sont en pleine croissance et qu'ils atteignent ou dépassent le stade du bourgeonnement. Pour un résultat optimal, l'asclépiade commune devrait être en pleine croissance et se trouver entre le stade du bourgeonnement et celui de la floraison. Pour supprimer les mauvaises herbes (et non pour la gestion de la récolte), appliquer au stade de croissance approprié des mauvaises herbes et de la culture.

N'appliquer que pendant les 7 à 14 jours (ou 3 à 7 jours pour les applications sur les fourrages, 14 jours dans le soja tolérant au glyphosate) qui précèdent la récolte pour maximiser la suppression des mauvaises herbes et les avantages pour la gestion de la récolte. Un traitement effectué plus tôt peut diminuer le rendement et/ou la qualité de la culture et favoriser un excès de résidus de glyphosate dans la culture.

On peut laisser paître le bétail dans les fourrages traités ou récolter ceux-ci, le foin ou l'ensilage préfané.

Éviter l'application hors cible ou la dérive vers les habitats fauniques importants comme les plans d'eau, les terres humides (p. ex. marécages), les plantations brise-vent, les terres boisées et autres peuplements végétaux fréquentés par la faune en bordure des champs.

Ne pas exposer ou contaminer les plans d'eau ou la végétation non ciblée par la pulvérisation directe, la dérive du brouillard de pulvérisation ou les activités de nettoyage ou de rinçage de l'équipement de pulvérisation.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

TABLEAU 1 : Directives sur le moment propice aux applications de prérécolte

<u>CULTURE(S)</u>	<u>SYMPTÔMES VISIBLES (humidité du grain inférieure à 30 %)</u>
Blé	Stade pâteux dur; l'empreinte d'un ongle marque la semence.
Orge	Stade pâteux dur; l'empreinte d'un ongle marque la semence.
Avoine	Stade pâteux dur; l'empreinte d'un ongle marque la semence.
Canola (y compris le canola tolérant au glyphosate)	Gousses vertes à jaunes; la plupart des semences sont jaunes à brunes.
Pois	La majorité des gousses (75 % - 80 %) sont brunes.

Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique) La majorité des gousses (75 % - 80 %) sont brunes.

Lentilles Les gousses les plus basses (les 15 % du bas) sont brunes et font un bruit sec.

Soja (y compris le soja tolérant au glyphosate) Tiges vertes à brunes; les tissus cellulaires des gousses paraissent secs et bruns; défeuillaison à 80 % - 90 %.

Haricots secs Tiges vertes à brunes, gousses matures (jaunes à brunes); défeuillaison à 80 % - 90 % (feuilles d'origine).

Fourrages Appliquer de 3 à 7 jours avant la dernière coupe, dans la dernière année de la culture fourragère.

JACHÈRE D'ÉTÉ

Ce produit, ou les mélanges en cuve recommandés sur cette étiquette, peuvent être appliqués dans les jachères d'été pour supprimer les mauvaises herbes mentionnées sur cette étiquette. Consulter le tableau « MÉLANGES EN CUVE POUR SUPPRIMER LES MAUVAISES HERBES ANNUELLES DANS UNE JACHÈRE PENDANT L'ÉTÉ ET DANS LES SYSTÈMES DE TRAVAIL MINIMUM DU SOL ».

Pour un résultat optimal, s'assurer que les mauvaises herbes sont au stade de croissance approprié et en croissance active au moment du traitement. On obtiendra une suppression réduite si les mauvaises herbes sont stressées par une sécheresse. Les mauvaises herbes continueront à germer à partir de semences pendant toute la saison de croissance. Des traitements répétés peuvent être requis pour supprimer les mauvaises herbes qui germent plus tard dans la saison.

TRAITEMENT DES CHAUMES APRÈS LA RÉCOLTE

Ce produit, ou les mélanges en cuve recommandés sur cette étiquette, peuvent être utilisés pour supprimer les mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette. Laisser les mauvaises herbes atteindre le stade de croissance désiré (20 à 25 cm de hauteur pour le chiendent et le chardon des champs) avant l'application et s'assurer qu'elles comportent une forte proportion de parties vertes. Il est préférable de retirer les chaumes ou de les étendre uniformément sur le sol afin de permettre une repousse appropriée et une bonne couverture avec la solution de pulvérisation. Une forte gelée avant l'application risque de réduire le degré de suppression.

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec Dicamba (480 g/L)

Pour supprimer le chardon des champs et le laitron des champs dans les chaumes après la récolte, appliquer 1,2 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec 1,25 L/ha de Dicamba (480 g/L) dans 100 à 200 L/ha d'eau propre. On doit ajouter un adjuvant à ce mélange en cuve.

Dans les chaumes après la récolte, appliquer ce mélange en cuve sur le chardon des champs et le laitron des champs en pleine croissance au moins 2 semaines avant un gel meurtrier.

REMARQUE : Après l'application de ce mélange, ne cultiver que des céréales, du canola (y compris du colza), du soja, du maïs cultivé ou sucré, ou des haricots blancs.

Lorsque le traitement est effectué après le 1^{er} septembre ou lorsque le niveau d'humidité du sol est extrêmement faible après l'application, la culture pourrait être endommagée lors du printemps suivant le traitement.

CHAUMES, À L'AUTOMNE

Ce produit, ou les mélanges en cuve recommandés sur l'étiquette, peuvent être utilisés dans les chaumes à l'automne pour supprimer les mauvaises herbes mentionnées sur cette étiquette.

ARBRES FRUITIERS, VIGNES ET PETITS FRUITS

Pour supprimer les mauvaises herbes annuelles et vivaces dans les vignes établies ou les vergers, ou pour préparer le terrain avant de transplanter les arbres ou les vignes.

Utiliser un pulvérisateur à rampe, un pulvérisateur avec écrans ou un pistolet. On peut aussi utiliser un applicateur par humectation (à mèches, balais ou rouleau) dans les vergers ou les vignes seulement.

Il peut être nécessaire de répéter le traitement à mesure que de jeunes pousses apparaissent ou que les parties souterraines des mauvaises herbes non traitées sortent de terre.

NE PAS APPLIQUER PLUS DE 25 L/ha D'HERBICIDE TOUCHDOWN TOTAL PAR ANNÉE.

IL IMPORTE DE PRENDRE DES PRÉCAUTIONS EXTRÊMES POUR ÉVITER TOUT CONTACT DE LA SOLUTION DE L'HERBICIDE TOUCHDOWN TOTAL, Y COMPRIS LA DÉRIVE OU LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION, AVEC LE FEUILLAGE OU L'ÉCORCE VERTE DES TRONCS, LES BRANCHES, LES DRAGEONS, LES FRUITS OU LES AUTRES PARTIES DES ARBRES OU DES VIGNES. LE CONTACT DE L'HERBICIDE TOUCHDOWN TOTAL AVEC TOUTE PARTIE AUTRE QUE L'ÉCORCE MATURE BRUNE PEUT SÉRIEUSEMENT ENDOMMAGER LA CULTURE. Laisser les mauvaises herbes coupées repousser jusqu'au stade de croissance recommandé pour le traitement.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES ARBRES, VIGNES et PETITS FRUITS					
Culture	Dose (L/ha)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	App. max. par année	Mauvaises herbes supprimées	Remarques
Pommes, abricots, cerises (douces et aigres), pêches, poires, prunes	1,6 - 8,6 (traitement dirigé)	30	3	Mauvaises herbes annuelles et vivaces	Appliquer en traitement dirigé, à une pression n'excédant pas 275 kPa.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES ARBRES, VIGNES et PETITS FRUITS					
Culture	Dose (L/ha)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	App. max. par année	Mauvaises herbes supprimées	Remarques
Raisins	1,6 - 8,6 (traitement dirigé)	14	3	Mauvaises herbes annuelles et vivaces	Enlever tous les drageons de la zone à traiter avant la pulvérisation, sauf pour la variété de raisins Concord. L'enlèvement des drageons doit se faire moins de 2 semaines avant le traitement. Ne pas appliquer sur des vignes établies depuis moins de 3 ans.
Pommes, raisins	1,6 - 8,6 (traitement dirigé) + simazine 2,0 – 4,5 kg m.a./ha	-	1	Mauvaises herbes annuelles et vivaces	Procure une suppression en prélevée pendant toute la saison. Ne pas appliquer sur les sols sableux, graveleux ou de texture grossière. Utiliser conformément aux directives les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits du mélange. Ne pas appliquer sur des vignes établies depuis moins de 3 ans.
Bleuet en corymbe (cultivé)	2,0 – 4,0 (traitement dirigé)	30	1	Chiendent	Appliquer en traitement dirigé, à une pression n'excédant pas 275 kPa.
Bleuet nain	Solution à 0,7 – 1,4 % (traitement localisé)	Appliquer seulement pendant l'année non productive	1	Broussailles ligneuses	Appliquer en traitement dirigé au milieu de l'été, durant l'année de croissance végétative (pas de fruits). Pour des recommandations sur le traitement localisé, voir la section sur les emplois agricoles.
Avelines, noisettes (plantations établies)	1,8 – 2,5 (traitement dirigé)	14	-	Mauvaises herbes annuelles	Appliquer en traitement dirigé, à une pression n'excédant pas 275 kPa.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES ARBRES, VIGNES et PETITS FRUITS					
Culture	Dose (L/ha)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	App. max. par année	Mauvaises herbes supprimées	Remarques
Noix, châtaignes, noix de Siebold	1,6 – 8,6 (traitement dirigé)	-	2	Mauvaises herbes annuelles et vivaces	<p>Appliquer tard au printemps et à l'automne, après la récolte, mais avant un gel meurtrier.</p> <p>Appliquer dans 200 - 300 L d'eau en traitement dirigé, à une pression n'excédant pas 275 kPa.</p> <p>On peut aussi appliquer sous forme de solution d'humectation à 1,4 %.</p> <p>Pour des recommandations sur l'application par humectation, voir la section sur l'équipement d'épandage.</p>
Canneberges	Solution à 15 % (0,7 L d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL + 4 L d'eau)	50	1	Mauvaises herbes annuelles et vivaces	<p>Appliquer avec un applicateur par humectation (à mèches ou à balais).</p> <p>Pour des recommandations sur l'application par humectation, voir la section sur l'équipement d'épandage.</p>
Fraises	<p>Solution à 0,7 – 1,4 % (traitement localisé)</p> <p>Solution à 21 % (humectation)</p>	30	1	Mauvaises herbes vivaces levées	<p>Appliquer quand les mauvaises herbes sont à un stade sensible.</p> <p>Pour des recommandations sur le traitement localisé, voir la section sur les emplois agricoles.</p> <p>Pour des recommandations sur l'application par humectation, voir la section sur l'équipement d'épandage.</p>
Betterave à sucre	Solution à 0,7 – 1,4 % (traitement localisé)	NE PAS récolter la culture traitée	1	Différentes espèces de cuscutes	<p>Appliquer quand la cuscute est en pleine croissance mais avant la floraison.</p> <p>Pour des recommandations sur le traitement localisé, voir la section sur l'emploi agricole.</p>

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES ARBRES, VIGNES et PETITS FRUITS					
Culture	Dose (L/ha)	Délai d'attente avant la récolte (jours)	App. max. par année	Mauvaises herbes supprimées	Remarques
Asperges	0,9 – 1,8	7	1	Seigle semé à l'automne	Appliquer au printemps avant l'apparition des turions.

DOSES D'EMPLOI

Utilisé seul, l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL ne supprime pas les cultures spontanées tolérantes au glyphosate.

On obtient de meilleurs résultats quand les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Si les mauvaises herbes ont été coupées, les laisser retourner au stade de croissance approprié.

Les feuilles doivent avoir une surface assez grande pour recevoir l'herbicide. Pour que le traitement soit efficace, retarder l'application jusqu'à ce que les plantes aient atteint le stade recommandé dans les tableaux de ce livret sur la suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces. Les plantes non levées qui poussent à partir de rhizomes souterrains ou de racines vivaces ne sont pas affectées par le traitement et continuent leur croissance. Pour cette raison, on obtiendra de meilleurs résultats en effectuant le traitement lorsque les mauvaises herbes vivaces sont à un stade avancé de leur croissance et approchent la maturité.

Toujours utiliser la dose recommandée la plus élevée d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL à l'hectare quand la croissance des mauvaises herbes est dense ou intense ou qu'elles poussent dans un endroit qui n'a pas été remué (non cultivé).

Ne pas traiter les mauvaises herbes quand les conditions de croissance sont médiocres, notamment en période de sécheresse, de maladie ou d'infestation d'insectes, parce que la suppression risque d'être moins efficace.

L'herbicide TOUCHDOWN TOTAL peut être utilisé avec les agents tensioactifs AGRAL 90 ou Ag-Surf. Toujours consulter l'étiquette de l'agent tensioactif pour obtenir les directives spécifiques à l'emploi de ce produit.

Une forte pluie immédiatement après l'application peut lessiver l'herbicide appliqué sur le feuillage et entraîner la nécessité d'un nouveau traitement. Ne pas appliquer si une pluie est prévue au moment de l'application.

Ne mélanger avec aucun agent tensioactif, pesticide, herbicide, huile ou produit autre que de l'eau, sauf lorsque recommandé dans ce livret. Pour de meilleurs résultats, la couverture doit être uniforme et complète. Ne pas arroser le feuillage jusqu'au point d'écoulement.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES

Utilisé seul, l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL ne supprimera pas les cultures spontanées tolérantes au glyphosate.

Allouer un délai d'au moins une journée entre le traitement et le labour.

Les mauvaises herbes annuelles continueront à germer à partir de semences pendant toute la saison de croissance. Des traitements répétés peuvent être requis pour supprimer les mauvaises herbes qui germent plus tard dans la saison.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES					
Équipement	Mauvaises herbes supprimées	Stade de développement	Dose L/ha	Volume d'eau L/ha	Remarques
Avec ou sans rampe	Folle avoine, sétaire verte, céréales spontanées, canola spontané non tolérant au glyphosate, moutarde des champs, renouée persicaire, tabouret des champs	Mauvaises herbes jusqu'à 8 cm de hauteur	0,50	50 - 100	Contre la folle avoine appliquer au stade 1 - 3 feuilles. Ajouter 350 mL d'un agent tensioactif homologué tel qu'AGRAL 90 ou Ag-Surf. Contre les fortes infestations de folle avoine, utiliser 0,7 L/ha.
	Toutes les graminées annuelles énumérées ci-dessus plus orge queue d'écureuil* (répression seulement) Toutes les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles énumérées ci-dessus plus sagesse-des-chirurgiens** et kochia à balais**	Mauvaises herbes de 8 à 15 cm	0,70	50 - 100	Ajouter 350 mL d'un agent tensioactif homologué tel qu'énuméré plus haut. *Appliquer avant le début de l'épiaison ou le flétrissement des feuilles du dessous. **Répression seulement. Pour d'autres modes de suppression, voir les doses plus élevées de ce tableau ou le tableau des mélanges en cuve.
Avec ou sans rampe	Toutes les graminées annuelles ci-dessus plus brome des toits, sétaire géante et ivraie de Perse Toutes les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles ci-dessus plus gaillet gratteron, chénopode blanc, amarante à racine rouge, ortie royale, sagesse-des-chirurgiens, soude roulante, lin spontané, petite herbe à poux*, vergerette du Canada*, renouée liseron**, crépis des toits***	Mauvaises herbes jusqu'à 15 cm de hauteur	0,9 -1,4	50 -100	Aucun agent tensioactif additionnel n'est requis. Pour les mélanges, voir le tableau des mélanges en cuve. *NE PAS utiliser ces doses sur des plants qui dépassent 8 cm de hauteur. ** Au stade 3 - 4 feuilles, utiliser 1,4 L/ha. *** Si les mauvaises herbes ont de 8 à 15 cm de hauteur, utiliser 1,4 L/ha.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES					
Équipement	Mauvaises herbes supprimées	Stade de développement	Dose L/ha	Volume d'eau L/ha	Remarques
	Toutes les graminées annuelles ci-dessus plus digitale, et pâturin annuel. Toutes les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles ci-dessus plus kochia à balais, laitue scariole, bourse-à-pasteur, laiteron potager et vesce à feuilles étroites	Mauvaises herbes jusqu'à 15 cm de hauteur	1,6	50 -100	* Pour d'autres options de suppression des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, consulter le tableau des mélanges en cuve.
	Toutes les graminées et mauvaises herbes à feuilles larges annuelles énumérées ci-dessus plus ériochloé velue	Mauvaises herbes de plus de 15 cm de hauteur	2,5	50 -100	* Pour d'autres options de suppression des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, consulter le tableau des mélanges en cuve.
Humecteur (à mèches ou balais)	Sétaire verte, folle avoine, orge spontané, maïs spontané, chénopode blanc	Mauvaises herbes ayant au moins 15 cm de hauteur de plus que la végétation utile	0,7	2	Ce mélange est une solution à 41 %. L'humecteur doit être au moins à 5 cm au-dessus de la végétation utile. En cas de forte infestation, réduire la vitesse d'avancement pour s'assurer d'une bonne couverture. Voir les recommandations sur les applicateurs par humectation dans la section sur l'équipement d'épandage.
Humecteur (à rouleau)	Sétaire verte, folle avoine, orge spontané, maïs spontané, chénopode blanc	Mauvaises herbes ayant au moins 15 cm de hauteur de plus que la végétation utile	0,35 – 0,70	10	Ce mélange est une solution à 3,5 – 7,0 %. Vitesse du rouleau de 50 - 150 tr/min. Voir les recommandations sur les applicateurs par humectation dans la section sur l'équipement d'épandage.

MÉLANGES EN CUVE POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES DANS UNE JACHÈRE PENDANT L'ÉTÉ ET DANS LES SYSTÈMES AVEC TRAVAIL MINIMAL DU SOL				
MÉLANGE EN CUVE	DOSE L/ha	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES¹	VOLUME D'EAU³ L/ha	REMARQUES
Herbicide TOUCHDOWN TOTAL + Dicamba (480 g/L)	0,50 - 0,70 + 0,29	Céréales spontanées, folle avoine, sétaire verte Canola spontané non tolérant au glyphosate, moutarde des champs, sagesse-des-chirurgiens*, chénopode blanc, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais, soude roulante, saponaire des vaches, amarante à racine rouge**, renouée liseron**	50 - 100	Ce mélange est homologué pour l'emploi dans les jachères d'été seulement. Pour un résultat optimal, les mauvaises herbes doivent avoir moins de 15 cm de hauteur et être en pleine croissance. Utiliser la dose la plus forte si les mauvaises herbes ont plus de 8 cm de hauteur. *Utiliser l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL à raison de 0,70 L/ha seulement. **Répression seulement. Voir les autres options de mélange en cuve pour la suppression.
Herbicide TOUCHDOWN TOTAL + 2,4-D Amine ²	0,50 - 0,70 + 1,2	Céréales spontanées, folle avoine* et sétaire verte*, canola spontané non tolérant au glyphosate, moutarde des champs, sagesse-des-chirurgiens, amarante à racine rouge, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais chénopode blanc**, soude roulante**	50 - 100	Ce mélange est homologué pour l'emploi dans les jachères d'été seulement. Pour un résultat optimal, les mauvaises herbes doivent avoir moins de 15 cm de hauteur et être en pleine croissance. Utiliser la dose la plus forte si les mauvaises herbes ont plus de 8 cm de hauteur. *Utiliser l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL à raison de 0,70 L/ha contre la folle avoine et la sétaire verte seulement. **Répression seulement. Voir les autres options de mélange en cuve pour la suppression.

MÉLANGES EN CUVE POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES DANS UNE JACHÈRE PENDANT L'ÉTÉ ET DANS LES SYSTÈMES AVEC TRAVAIL MINIMAL DU SOL				
MÉLANGE EN CUVE	DOSE L/ha	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES¹	VOLUME D'EAU³ L/ha	REMARQUES
Herbicide TOUCHDOWN TOTAL + Pardner	0,50 – 0,70 + 1,25	Céréales spontanées, sétaire verte, canola spontané non tolérant au glyphosate, moutarde des champs, renouée persicaire, tabouret des champs, renouée liseron* Amarante à racine rouge**, kochia à balais**, folle avoine**	50 - 100	Ce mélange en cuve est homologué pour l'emploi dans les jachères d'été et avant l'ensemencement de blé, d'orge ou d'avoine dans les systèmes avec travail minimal du sol. Pour un résultat optimal, les mauvaises herbes doivent avoir moins de 15 cm de hauteur et être en pleine croissance. Utiliser la dose la plus forte si les mauvaises herbes ont plus de 8 cm de hauteur. *Utiliser l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL à raison de 0,70 L/ha pour la suppression de la renouée liseron seulement. **Dose de 0,70 L - répression seulement. Voir les autres options de mélange en cuve pour la suppression.
Herbicide TOUCHDOWN TOTAL + Express Toss-N-Go	0,90 + 10 g/ha	Céréales spontanées, canola spontané non tolérant au glyphosate, sétaire verte, sétaire géante, ortie royale, ivraie de Perse, kochia à balais, renouée persicaire, chénopode blanc, tabouret des champs, renouée liseron, moutarde des champs, folle avoine, vergerette du Canada, chardon des champs* (parties aériennes), petite herbe à poux, saponaire des vaches, brome des toits, sagesse-des-chirurgiens, pissenlit (parties aériennes), crépis des toits, soude roulante, amarante à racine rouge	50 -100	Ce mélange en cuve est homologué pour l'emploi dans les jachères d'été seulement. * Répression seulement. Voir les autres options de mélange en cuve pour la suppression. Attendre au moins 10 jours avant de travailler le sol en jachère. Voir l'étiquette d'Express Toss-N-Go pour connaître le stade de développement approprié des mauvaises herbes. Ce mélange en cuve ne doit être utilisé que dans les provinces des Prairies et la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique seulement.
Herbicide TOUCHDOWN TOTAL	0,90 – 1,40	Céréales spontanées, folle avoine, sétaire verte, brome des	50 -100	Pour un résultat optimal, les mauvaises herbes doivent avoir moins de 15 cm de hauteur et être en pleine croissance.

MÉLANGES EN CUVE POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES DANS UNE JACHÈRE PENDANT L'ÉTÉ ET DANS LES SYSTÈMES AVEC TRAVAIL MINIMAL DU SOL				
MÉLANGE EN CUVE	DOSE L/ha	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES¹	VOLUME D'EAU³ L/ha	REMARQUES
+ 2,4-D Amine ²	+ 0,60 – 0,90 ⁴ ou 1,2 – 1,5 ⁵	<p>toits, sétaire géante et ivraie de Perse</p> <p>Canola spontané non tolérant au glyphosate, moutarde des champs, sagesse-des-chirurgiens, amarante à racine rouge, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais chénopode blanc, ortie royale, soude roulante, lin spontané, petite herbe à poux*, vergerette du Canada, renouée liseron**, vesce à feuilles étroites***</p> <p>Bardanette épineuse⁴, bardane⁴, lampourde glouteron⁴, plantain majeur⁴, vergerette rude⁴, caméline⁴, fausse herbes à poux⁴, salsifis majeur⁴, moutardes⁴ (excepté la moutarde des chiens et tanaïs), laitue scariole⁴, herbes à poux⁴, ansérine de Russie⁴, bourse-à-pasteur⁴, grande ortie⁴, mélilot⁴, euphorbe à feuilles de Serpolet⁴, radis sauvage⁴, inule aulnée⁴</p> <p>Laiteron potager⁵, stellaire moyenne⁵, pourpier potager⁵, moutarde des chiens et tanaïs⁵, chénopode glauque⁵, séneçon vulgaire⁵, galinsoga cilié⁵, épervière⁵, prunelle</p>		<p>Utiliser la dose la plus forte si les mauvaises herbes ont plus de 8 cm de hauteur.</p> <p>Aucun agent tensioactif requis.</p> <p>* NE PAS utiliser ces doses sur les plants de plus de 8 cm de hauteur.</p> <p>** Pour le stade 3-4 feuilles, utiliser la dose de 1,4 L.</p> <p>*** Pour les mauvaises herbes de 8 à 15 cm de hauteur, utiliser la dose de 1,4 L.</p> <p>Utiliser ce mélange en cuve avant ou après l'ensemencement, mais avant la levée de la culture dans le blé, le blé d'hiver, l'orge et le seigle.</p>

MÉLANGES EN CUVE POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES DANS UNE JACHÈRE PENDANT L'ÉTÉ ET DANS LES SYSTÈMES AVEC TRAVAIL MINIMAL DU SOL				
MÉLANGE EN CUVE	DOSE L/ha	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES¹	VOLUME D'EAU³ L/ha	REMARQUES
		vulgaire ⁵ , renouée ⁵ , lépidie densiflore ⁵ , matricaire odorante ⁵ , amarante fausse-blite ⁵ , petite-oseille ⁵ , renouée ⁵ , amarante blanche ⁵ , abutilon ⁵ , canola spontané ⁵		
Herbicide TOUCHDOWN TOTAL + Express Toss-N-Go + AGRAL 90	0,50 – 0,70 + 10 g/ha + 0,35% v/v	Canola spontané non tolérant au glyphosate, sétaire verte, kochia à balais, renouée persicaire, chénopode blanc, tabouret des champs, renouée liseron, moutarde des champs, folle avoine, chardon des champs (parties aériennes) *,** pissenlit (parties aériennes)*, crépis des toits, soude roulante**, amarante à racine rouge**	50 -100	<p>Ce mélange en cuve est homologué pour l'emploi dans les jachères d'été et avant le blé de printemps (y compris le blé dur) et l'orge dans les systèmes avec travail minimal du sol.</p> <p>* Utiliser l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL à raison de 0,70 L/ha.</p> <p>** Répression seulement. Voir les autres options de mélange en cuve pour la suppression.</p> <p>Le blé ou l'orge de printemps peut être semé 24 heures après l'application.</p> <p>Attendre au moins 10 jours avant de travailler le sol en jachère.</p> <p>Ce mélange en cuve ne doit être utilisé que dans les provinces des Prairies et la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique seulement.</p> <p>Voir l'étiquette d'Express Toss-N-Go pour connaître le stade de développement approprié des mauvaises herbes.</p>

MÉLANGES EN CUVE POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES DANS UNE JACHÈRE PENDANT L'ÉTÉ ET DANS LES SYSTÈMES AVEC TRAVAIL MINIMAL DU SOL				
MÉLANGE EN CUVE	DOSE L/ha	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES¹	VOLUME D'EAU³ L/ha	REMARQUES
Herbicide TOUCHDOWN TOTAL + MCPA ⁶ Formulation à 500 g/L Si on utilise une autre formulation, ajuster la dose en conséquence.	0,90 - 1,4 + 0,5 - 0,7 ⁷ OU 0,5 - 1,0 ⁸	Céréales spontanées, folle avoine, sétaire verte, brome des toits, sétaire géante, ivraie de Perse Canola spontané (non tolérant au glyphosate), moutarde des champs, sagesse-des-chirurgiens, amarante à racine rouge, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais, chénopode blanc, ortie royale, soude roulante, lin spontané, petite herbe à poux*, vergerette du Canada, renouée liseron**, crépis des toits*** Bardanette épineuse ⁹ , bardane ⁹ (avant le stade 4 feuilles), caméline ⁹ , sagesse-des-chirurgiens ⁹ , chénopode blanc ⁹ , moutardes ⁹ (sauf moutarde des chiens et tanaïsie), laitue scariole ⁹ , herbes à poux ⁹ , amarante à racine rouge ⁹ , ansérine de Russie ⁹ , bourse-à-pasteur ⁹ , tabouret des champs ⁹ , vesce ⁹ , radis sauvage ⁹ , inule aulnée ⁹	50 - 100	Pour un résultat optimal, les mauvaises herbes doivent avoir moins de 15 cm de hauteur et être en pleine croissance. Utiliser la dose la plus forte si les mauvaises herbes ont plus de 8 cm de hauteur. Aucun agent tensioactif n'est requis. *NE PAS utiliser ces doses sur des plantes de plus de 8 cm de hauteur. **Au stade 3 à 4 feuilles, utiliser la dose de 1,4 L/ha. *** Pour les mauvaises herbes mesurant entre 8 et 15 cm de hauteur, utiliser la dose de 1,4 L/ha. Utiliser ce mélange avant le semis dans le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le maïs (de grande culture et sucré), le lin et les pois de grande culture.
Herbicide TOUCHDOWN TOTAL + Herbicide Buctril M	0,90 - 1,4 + 0,5 - 1,0 ¹⁰	Céréales spontanées, folle avoine, sétaire verte, brome des toits, sétaire géante, ivraie de Perse Canola spontané (non tolérant au	50 - 100	Pour un résultat optimal, les mauvaises herbes doivent avoir moins de 15 cm de hauteur et être en pleine croissance. Utiliser la dose la plus forte si les mauvaises herbes ont plus de 8 cm de hauteur.

MÉLANGES EN CUVE POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES DANS UNE JACHÈRE PENDANT L'ÉTÉ ET DANS LES SYSTÈMES AVEC TRAVAIL MINIMAL DU SOL				
MÉLANGE EN CUVE	DOSE L/ha	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES¹	VOLUME D'EAU³ L/ha	REMARQUES
		<p>glyphosate), moutarde des champs, sagesse-des-chirurgiens, amarante à racine rouge, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais, chénopode blanc, ortie royale, soude roulante, lin spontané, petite herbe à poux*, vergerette du Canada, renouée liseron**, crépis des toits***</p> <p>Plantules jusqu'au stade 4 feuilles¹¹ : renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, saponaire des vaches, amarante à racine rouge, sagesse-des-chirurgiens, bardanette épineuse, bourse-à-pasteur, kochia à balais¹², soude roulante¹², matricaire inodore¹³, tournesol spontané, silène noctiflore, lampourde gratteron, abutilon¹⁴, neslie paniculée, Morelle d'Amérique</p> <p>Plantules jusqu'au stade 6 feuilles¹¹ : Morelle à trois fleurs</p> <p>Plantules jusqu'au stade 8 feuilles¹¹ : renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, tabouret des champs, moutarde des champs, vélar fausse-giroflée,</p>		<p>Aucun agent tensioactif n'est requis.</p> <p>*NE PAS utiliser ces doses sur des plantes de plus de 8 cm de hauteur.</p> <p>**Au stade 3 à 4 feuilles, utiliser la dose de 1,4 L/ha.</p> <p>*** Pour les mauvaises herbes mesurant entre 8 et 15 cm de hauteur, utiliser la dose de 1,4 L/ha.</p> <p>Utiliser ce mélange en cuve avant le semis dans le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le maïs, le lin, graines de l'alpiste des Canaries et avant le semis dans les graminées (y compris le brome inerme, l'agropyre à crête, l'agropyre intermédiaire, l'agropyre à chaumes rudes, l'agropyre élevé, l'élyme de Russie, la fléole des prés, le dactyle pelotonné, la fétuque rouge traçante, la fétuque des prés, le vulpin des prés, la fétuque élevée, le brome des prés (plantules), l'agropyre des rives (plantules) et l'alpiste roseau (plantules).</p>

MÉLANGES EN CUVE POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES DANS UNE JACHÈRE PENDANT L'ÉTÉ ET DANS LES SYSTÈMES AVEC TRAVAIL MINIMAL DU SOL				
MÉLANGE EN CUVE	DOSE L/ha	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES ¹	VOLUME D'EAU ³ L/ha	REMARQUES
		<p>chénopode blanc, petite herbe à poux, séneçon vulgaire</p> <p>Vivaces (parties aériennes)¹¹ : chardon des champs, laiteron des champs</p>		
<p>Herbicide TOUCHDOWN TOTAL + MCPA¹⁵ Formulation à 500 g/L</p> <p>Si on utilise une autre formulation, ajuster la dose en conséquence.</p>	<p>0,90 - 1,4 + 0,5 - 0,7</p>	<p>Céréales spontanées, folle avoine, sétaire verte, brome des toits, sétaire géante, ivraie de Perse</p> <p>Canola spontané (non tolérant au glyphosate), moutarde des champs, sagesse-des-chirurgiens, amarante à racine rouge, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais, chénopode blanc, ortie royale, soude roulante, lin spontané, petite herbe à poux*, vergerette du Canada, renouée liseron**, crépis des toits***</p> <p>Bardanette épineuse¹⁶, bardane¹⁶ (avant le stade 4 feuilles), caméline¹⁶, sagesse-des-chirurgiens¹⁶, chénopode blanc¹⁶, moutardes¹⁶ (sauf moutarde des chiens et tanaïs), laitue scariole¹⁶, herbes à poux¹⁶, amarante à racine rouge¹⁶, ansérine de Russie¹⁶, bourse-à-pasteur¹⁶, tabouret des champs¹⁶, vesce¹⁶, radis sauvage¹⁶, inule aulnée¹⁶</p>	50 - 100	<p>Pour un résultat optimal, les mauvaises herbes doivent avoir moins de 15 cm de hauteur et être en pleine croissance.</p> <p>Utiliser la dose la plus forte si les mauvaises herbes ont plus de 8 cm de hauteur.</p> <p>Aucun agent tensioactif n'est requis.</p> <p>*NE PAS utiliser ces doses sur des plantes de plus de 8 cm de hauteur.</p> <p>**Au stade 3 à 4 feuilles, utiliser la dose de 1,4 L/ha.</p> <p>*** Pour les mauvaises herbes mesurant entre 8 et 15 cm de hauteur, utiliser la dose de 1,4 L/ha.</p> <p>Utiliser ce mélange avant le semis dans les lentilles et les pois chiches.</p>

- ¹ Pour la répression de l'orge queue d'écureuil, consulter le tableau Suppression des mauvaises herbes annuelles.
- ² 0,56 kg m.a./ha de 2,4-D. Ajuster la dose en conséquence pour les autres formulations de 2,4-D. N'utiliser que des formulations d'esters ou d'amines de 2,4-D à faible volatilité.
- ³ Ajouter 350 mL d'adjuvant à l'hectare.
- ⁴ 2,4-D à raison de 0,6 à 0,9 L/ha (280 – 420 g m.a./ha).
- ⁵ 2,4-D à raison de 1,2 à 1,5 L/ha (560 – 700 g m.a./ha).
- ⁶ N'utiliser que des formulations amine de MCPA avant le semis du maïs et des pois de grande culture.
- ⁷ MCPA amine à raison de 0,5 à 0,7 L/ha (250-350 g m.a./ha) avant le semis des pois.
- ⁸ MCPA à raison de 0,5 à 1,0 L/ha (250 à 500 g m.a./ha) avant le semis du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs (cultivé et sucré), du seigle et du lin.
- ⁹ MCPA à raison de 0,7 à 1,0 L/ha (350 à 500 g m.a./ha) seulement.
- ¹⁰ Buctril M à raison de 0,5 à 1,0 L/ha (280 à 560 g m.a./ha) pour toutes les cultures énumérées.
- ¹¹ Buctril M à raison de 1,0 L/ha (560 g m.a./ha) seulement.
- ¹² Traiter avant que les plantes n'atteignent 5 cm de hauteur.
- ¹³ Annuelles de printemps seulement.
- ¹⁴ Traiter avant que les plantes n'atteignent 8 cm de hauteur.
- ¹⁵ MCPA amine à raison de 0,5 à 0,7 L/ha (250-350 g m.a./ha) avant le semis des lentilles et des pois chiches.
- ¹⁶ MCPA amine à raison de 0,7 L/ha (350 g m.a./ha) seulement.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES

Stades de croissance des mauvaises herbes : Les mauvaises herbes doivent se trouver au stade de croissance approprié pour que la suppression soit efficace. Consulter le tableau **SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES**.

Type de buse : Pour obtenir un résultat optimal au moyen d'un pulvérisateur à rampe classique, appliquer ce produit dans 50 à 300 litres d'eau propre à l'hectare; utiliser des buses à jet plat et une pression maximale de 275 kPa.

Dormance des rhizomes : La suppression risque d'être réduite si les rhizomes sont entrés en dormance. La dormance peut survenir si la fertilité du sol est faible et/ou si la terre n'a pas été labourée depuis plusieurs années.

Effets d'une tonte : Toute tonte effectuée avant le traitement aura pour effet de réduire l'efficacité, à moins qu'on ne permette aux mauvaises herbes de repousser jusqu'au stade approprié avant le traitement.

Effets d'un labour : Un labour d'automne ou de printemps avant une application printanière, ainsi qu'un labour effectué entre la récolte et une application automnale, auront pour effet de réduire l'efficacité du traitement contre les mauvaises herbes vivaces. Pour un résultat optimal, un délai de 5 à 10 jours après l'application est recommandé avant d'effectuer un labour. Consulter les tableaux sur la **Suppression** pour connaître le délai avant le labour s'appliquant à chaque espèce de mauvaises herbes.

Effets des précipitations : De fortes pluies survenant immédiatement après le traitement pourraient lessiver le produit appliqué sur le feuillage; il pourrait être nécessaire de répéter le traitement pour supprimer les mauvaises herbes qui repoussent à partir de semences ou de parties souterraines. Ne pas appliquer si on prévoit de la pluie au moment du traitement.

Repousse à partir de semences : Ce produit ne supprime que les plantes levées. Des traitements répétés ou d'autres modes de suppression pourraient être requis pour supprimer les mauvaises herbes qui repoussent à partir de semences ou de parties souterraines.

Effets du gel : Une forte gelée survenant avant l'application pourrait réduire le degré de suppression. Ne pas appliquer après le premier gel meurtrier à l'automne.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES					
Équipement	Mauvaises herbes supprimées	Stade de développement	Dose L/ha	Volume d'eau L/ha	Remarques
Avec ou sans rampe	Liseron des champs	Pleine floraison ou après	5,0 – 8,6	100 à 300	Attendre 7 jours ou plus entre le traitement et le travail du sol.
	Asclépiade commune	Du bourgeonnement à la pleine floraison (pré-récolte)	1,8	50 à 100	Traitement localisé à raison de 85 mL par 5 L d'eau/100 m ² et couvrir sans atteindre le point d'écoulement.
		Du bourgeonnement à la pleine floraison de la plupart des tiges	8,6	100 à 300	Un traitement après la pleine floraison risque d'être moins efficace. Les plants d'asclépiade commune pourraient ne pas tous être au stade approprié; il peut être nécessaire de répéter le traitement. Attendre 7 jours ou plus entre le traitement et le travail du sol.
Avec ou sans rampe	Chiendent – Application de printemps (pas de travail du sol à l'automne)	3 à 4 feuilles vertes (environ 20 cm de hauteur)	1,8	50 à 300	Suppression pendant toute la saison. Avec des volumes d'eau plus élevés (150 à 300 L/ha, p. ex.), utiliser un agent tensioactif homologué à 0,5 % v/v (0,5 L dans 100 L d'eau propre). Attendre 3 jours après le traitement avant de travailler le sol.
		4 - 5 feuilles vertes (environ 20 cm de hauteur)	1,8	50 à 300	Suppression pendant toute la saison. Appliquer au printemps avant d'ensemencer. Stade de croissance habituellement atteint 1 à 4 semaines plus tard quand le terrain a été travaillé à l'automne. Si le sol a été travaillé à plus de 15 cm de profondeur, la suppression risque d'être moins efficace.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES					
Équipement	Mauvaises herbes supprimées	Stade de développement	Dose L/ha	Volume d'eau L/ha	Remarques
	Chiendent – Application d'automne	3 - 5 feuilles vertes (environ 20 cm de hauteur)	1,8	50 à 300	<p>Pour une suppression pendant toute la saison l'année suivante.</p> <p>Ne pas travailler le sol entre la récolte et l'application. Attendre 5 jours ou plus entre le traitement et le travail du sol.</p> <p>Les doses de plus de 1,8 L/ha procurent une suppression plus uniforme et plus durable, surtout en cas de forte infestation et/ou si on utilise un volume d'eau élevé (150 à 300 L/ha).</p> <p>SUPPRESSION DE LONGUE DURÉE La suppression peut être moins efficace si les rhizomes sont dormants à cause du mauvais état du gazon ou si le terrain n'a pas été travaillé depuis plusieurs années.</p> <p>Il est possible de traiter après une faible gelée si 3 ou 4 feuilles sont encore vertes et en croissance active, mais pas après une forte gelée.</p> <p>Les chaumes doivent être enlevés ou bien dispersés pour permettre la repousse et une bonne répartition de l'herbicide.</p>
			1,8 à 5,0	50 à 300	

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES					
Équipement	Mauvaises herbes supprimées	Stade de développement	Dose L/ha	Volume d'eau L/ha	Remarques
Avec ou sans rampe	Chardon des champs	Bourgeonnement ou après Stade de la rosette (jachère d'été)	3,4 à 5,0 1,8	100 à 300 50 à 100	<p>Attendre 5 jours entre le traitement et le travail du sol.</p> <p>Une forte gelée avant le traitement peut en réduire l'efficacité.</p> <p>S'assurer que les plantes ont atteint un stade de croissance adéquat en faisant le dernier travail du sol dans la jachère d'été entre le 15 juillet et le 1^{er} août. Attendre au moins 5 semaines pour permettre à la repousse d'atteindre le stade de la rosette et un diamètre d'au moins 15 cm.</p> <p>Attendre 10 jours entre le traitement et le travail du sol.</p> <p>Il est possible de traiter après une faible gelée si les feuilles sont encore vertes et en croissance active, mais pas après une forte gelée.</p> <p>Consulter la section "CHARDON DES CHAMPS - herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec dicamba".</p>

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES					
Équipement	Mauvaises herbes supprimées	Stade de développement	Dose L/ha	Volume d'eau L/ha	Remarques
Avec ou sans rampe	Linaire	Stade végétatif (jachère d'été) Du stade du bourgeon à la pleine floraison (pré-récolte)	1,8	50 à 100	<p>Attendre 7 jours après le traitement avant de travailler le sol en jachère d'été.</p> <p>Stade végétatif : S'assurer que les plantes ont atteint un stade de croissance adéquat en faisant le dernier travail du sol dans la jachère d'été entre le 10 juillet et le 21 juillet.</p> <p>Attendre de 4 à 5 semaines pour permettre à la repousse d'atteindre le stade de la rosette et un diamètre d'au moins 15 cm et que les végétaux en croissance soient d'un vert intense.</p> <p>Il est possible de traiter après une faible gelée si les feuilles sont encore vertes et en croissance active, mais pas après une forte gelée.</p>
Avec ou sans rampe	Luzerne	Début du stade du bourgeon à la pleine floraison Applications d'automne seulement	2,7 à 3,6	50 à 300	<p>Attendre 5 jours ou plus après le traitement avant de travailler le sol.</p> <p>Utiliser les doses les plus élevées en présence d'une population dense de luzerne ou d'une forte infestation de graminées.</p> <p>Pour les applications au printemps et la suppression dans les systèmes avec travail minimal du sol au moyen d'un mélange en cuve avec 2,4-D, voir la section "LUZERNE – herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec 2,4-D".</p>

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES					
Équipement	Mauvaises herbes supprimées	Stade de développement	Dose L/ha	Volume d'eau L/ha	Remarques
Avec ou sans rampe	Pissenlit	Moins de 15 cm Plus de 15 cm Du stade de la rosette à la pleine floraison (pré-récolte)	1,8 2,7 à 3,6 1,8	50 à 100 50 à 300 50 à 300	Attendre 3 jours ou plus après le traitement avant de travailler le sol, quelle que soit la dose utilisée. Utiliser les doses les plus élevées en présence d'une forte infestation. Pour plus d'information, consulter les notes sur le pissenlit. Attendre 7 jours ou plus après le traitement avant de travailler le sol. Pour plus d'information, consulter la section "USAGE EN PRÉ-RÉCOLTE".
Avec ou sans rampe	Orge queue d'écureuil	Du semis à l'épiaison	1,8 à 3,6	50 à 100	Attendre au moins 1 jour entre le traitement et le travail du sol ou le semis. Utiliser les doses les plus fortes pour supprimer les plants de grande taille ou bien établis, les infestations importantes ou les plantes sous l'effet d'un stress.
Avec ou sans rampe	Muhlenbergie mexicaine, luzerne, plantain majeur, verge d'or du Canada, prèle, céréaiste vulgaire, petite oseille et vigne sauvage Agrostide blanche, dactyle pelotonné, tussilage pas-d'âne, pissenlit, stellaire à feuilles de graminée, topinambour, mauve à feuilles rondes, gaillet mollugine, érodium ciculaire, trèfle blanc et carotte sauvage		1,6 à 3,2 3,2 à 5,0	100 à 300 100 à 300	Utiliser la dose la plus forte pour des mauvaises herbes de plus de 8 cm de hauteur ou en cas d'infestation grave. Attendre 7 jours entre le traitement et le travail du sol. Utiliser la dose la plus élevée pour des mauvaises herbes de plus de 8 cm de hauteur ou en cas de forte infestation. Attendre 7 jours entre le traitement et le travail du sol.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES					
Équipement	Mauvaises herbes supprimées	Stade de développement	Dose L/ha	Volume d'eau L/ha	Remarques
Avec ou sans rampe	Autres mauvaises herbes vivaces	Début du stade de l'épiaison ou du bourgeonnement (voir la section sur la suppression des mauvaises herbes)	5,0 à 8,6	100 à 300	Utiliser la dose la plus élevée pour des mauvaises herbes de plus de 8 cm de hauteur ou en cas de forte infestation. Attendre 7 jours entre le traitement et le travail du sol. La dose d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL équivaut à 50 – 86 mL/100 m ² .
Humecteurs (à mèches, à balais)	Chardon des champs, asclépiade commune, chiendent, linaigrette	Les mauvaises herbes mesurent au moins 15 cm de plus que la végétation utile	0,70	2	Pour des recommandations sur les humecteurs à mèches et à balais, voir la section sur l'équipement d'épandage.
Humecteurs (à rouleau)	Chardon des champs, asclépiade commune, chiendent, linaigrette	Les mauvaises herbes mesurent au moins 15 cm de plus que la végétation utile	0,35 à 0,70	10	Ce mélange est une solution à 3,5 à 7 %. Voir les recommandations sur les humecteurs à rouleau dans la section sur l'équipement d'épandage. Ce traitement ne permet que la répression des mauvaises herbes vivaces touchées . Vitesse du rouleau de 50 à 150 tr/min.

CHARDON DES CHAMPS

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec Dicamba (480 g/L)

Pour supprimer le chardon des champs et le laiteron des champs dans les jachères d'été ou dans les chaumes après la récolte, appliquer 1,2 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec 1,25 L/ha de Dicamba (480 g/L) dans 100 à 200 L/ha d'eau propre. On doit ajouter à ce mélange en cuve 350 mL/ha d'un agent tensioactif non ionique homologué pour l'utilisation avec ce produit, comme AGRAL 90 ou AgSurf. Pour obtenir un résultat optimal dans les jachères d'été, travailler le sol au printemps et appliquer lorsque la majorité des plants de chardon des champs et de laiteron des champs mesurent entre 15 et 25 cm de hauteur, et avant le stade du bourgeonnement. Travailler le sol 3 semaines après le traitement.

Dans les chaumes après la récolte, appliquer ce mélange sur le chardon des champs et le laiteron des champs en pleine croissance au moins 2 semaines avant un gel meurtrier.

REMARQUE – Après l'application de ce mélange, ne cultiver que des céréales, du canola, du soja, du maïs cultivé ou sucré ou, encore, des haricots blancs.

Lorsque le traitement est effectué après le 1^{er} septembre ou lorsque l'humidité du sol est extrêmement faible après l'application, la culture du printemps suivant pourrait être endommagée.

LUZERNE

Herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec 2,4-D

L'ajout de 2,4-D peut améliorer la suppression de la luzerne lorsque la suppression est difficile, par exemple dans les systèmes avec travail minimal du sol et dans les champs fortement infestés ainsi que dans les applications de printemps.

Pour la suppression automnale de plants de luzerne bien établis, appliquer de 1,8 à 3,6 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en association avec 1,2 à 2,4 L/ha de n'importe quelle formulation de 2,4-D amine ou ester 500 g/L à faible volatilité, dans 100 à 200 litres d'eau à l'hectare. (Ajuster la dose selon la formulation de 2,4-D utilisée). Pour les applications printanières, n'utiliser que la faible dose de 2,4-D (1,2 L/ha) et de 1,8 à 3,6 L/ha d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL. Seules les céréales qui ne sont pas contre-ensemencées de légumineuses peuvent être semées après une application printanière de ce mélange, et un intervalle de 14 jours est requis entre le traitement et le semis. Utiliser la plus forte dose d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL en présence d'une grande quantité de graminées vivaces.

ÉQUIPEMENT D'ÉPANDAGE (et directives de mélange et d'application)

Équipement d'épandage AÉRIEN

L'ÉPANDAGE AÉRIEN CONSTITUE UN USAGE RESTREINT. SE CONFORMER AUX DIRECTIVES FIGURANT SOUS « USAGE RESTREINT - ÉPANDAGE AÉRIEN EN PRÉRÉCOLTE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES SEULEMENT (y compris la RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN C.-B.) »

Équipement AVEC RAMPE (au sol) et équipement SANS RAMPE

Mélange

Pour les pulvérisateurs de type agricole ou industriel, remplir la cuve du pulvérisateur avec la moitié de la quantité d'eau requise. Ajouter la quantité appropriée d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL (voir le tableau des doses d'emploi) et bien mélanger avant d'ajouter le reste de l'eau. Pour éviter un excès de mousse, maintenir le tuyau de remplissage sous la surface du liquide. Pour empêcher le reflux du mélange vers la source d'eau, retirer le tuyau immédiatement après avoir rempli la cuve (une soupape anti-retour devrait être installée pour empêcher le siphonnement). L'emploi d'un agitateur mécanique peut causer un excès de mousse. La conduite de dérivation doit aboutir au fond de la cuve.

Pour les mélanges en cuve, ajouter les produits selon la séquence suivante.

1. Mettre la moitié de la quantité d'eau requise dans la cuve.
2. Ajouter tous les produits à mélanger sous forme de granulé mouillable ou de pâte granulée (formulation WG ou DF) et agiter pour obtenir un mélange homogène.
3. Ajouter tous les produits à mélanger sous forme de concentré soluble (formulation SC) et agiter pour obtenir un mélange homogène.
4. Si on utilise PRIMEXTRA II Magnum comme produit d'association, ajouter l'agent tensioactif requis (AgSurf ou AGRAL 90) à raison de 0,25 % v/v et agiter pour obtenir un mélange homogène. Il est à noter qu'aucun agent tensio-actif n'est requis lorsqu'on utilise des mélanges en cuve avec PRIMEXTRA II Magnum sur du maïs tolérant le glyphosate.
5. Ajouter tous les produits à mélanger sous forme de concentré émulsifiable (formulation EC) et agiter pour obtenir un mélange homogène.
6. Ajouter de l'eau jusqu'aux $\frac{3}{4}$ de la quantité requise.

7. Ajouter tous les produits à mélanger sous forme de solution (formulation SN) et agiter pour obtenir un mélange homogène.
8. Ajouter l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL.
9. Finir de remplir la cuve avec le reste de l'eau requise et maintenir une légère agitation.

Application

Utiliser des buses à jet plat sur un pulvérisateur à rampe. Pour supprimer les mauvaises herbes vivaces, appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL dans 50 à 300 L d'eau à l'hectare en traitement généralisé. Ne pas utiliser une pression supérieure à 275 kPa.

Pour supprimer les mauvaises herbes annuelles énumérées dans la liste, appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL dans 50 L à 100 L d'eau à l'hectare en traitement généralisé. Ne pas utiliser une pression supérieure à 275 kPa.

PULVÉRISATEURS À DOS, À MAIN, ET ÉQUIPEMENT À HAUT VOLUME

Pour obtenir une pulvérisation à haut volume, on utilise un pistolet ou un autre type de pulvérisateur muni de buses appropriées pour pulvériser un jet dirigé sur les mauvaises herbes. Utiliser de grosses gouttelettes seulement.

Mélange

Mélanger dans un grand récipient la quantité appropriée d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL avec de l'eau. Remplir la cuve avec ce mélange.

À moins d'un avis contraire, préparer une solution à 0,7 % d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL dans de l'eau (0,7 L d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL dans 100 L d'eau). Pour supprimer les mauvaises herbes vivaces tenaces, utiliser une solution à 1,4 % (1,4 L d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL dans 100 L d'eau).

Application

Couvrir complètement et uniformément le feuillage. Bien mouiller le feuillage, sans atteindre le point d'écoulement. Si on utilise un pistolet, bien diriger le jet pour éviter d'atteindre les plantes utiles.

APPLICATION PAR HUMECTATION (APPLICATEURS À MÈCHES, À BALAIS OU À ROULEAU)

Ces applicateurs permettent d'appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL directement sur les mauvaises herbes; ils utilisent un matériau absorbant (humecteur) que l'on imprègne de solution herbicide, laquelle est déposée par contact sur les plantes touchées. Pour éviter tout contact entre l'herbicide et la végétation utile, les mauvaises herbes doivent être plus hautes que la végétation utile.

Mélange

Mélanger la quantité requise d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL et d'eau dans un grand récipient. Utiliser cette solution pour imprégner l'humecteur.

Application

Ces applicateurs peuvent être utilisés pour supprimer les mauvaises herbes dans les cultures suivantes : pommiers, cerisiers, pêchers, abricotiers, poiriers et pruniers, vignes et canneberges.

Ajuster l'humecteur pour que le point de contact avec les mauvaises herbes soit au moins à 5 cm au-dessus de la végétation utile. Les gouttelettes ou la mousse de l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL qui se posent sur la végétation utile peuvent entraîner une décoloration, un arrêt de croissance ou la mort de la plante.

Les mauvaises herbes doivent dépasser la végétation utile d'au moins 15 cm.

Pour de meilleurs résultats, faire deux applications en sens inverse, là où c'est possible. Autrement dit, on obtient de meilleurs résultats quand une plus grande surface des mauvaises herbes est humectée d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL.

Les mauvaises herbes qui ne sont pas atteintes par l'herbicide ne seront pas supprimées. Cela peut se produire dans des touffes denses, en cas de forte infestation ou lorsque la hauteur des mauvaises herbes varie de sorte que toutes les mauvaises herbes ne sont pas atteintes. Dans ces cas, un second traitement peut être nécessaire.

ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION UTILE.

Remarques sur l'application

- Garder les applicateurs par humectation en bon état de fonctionnement. Il faut toujours veiller à ce que l'humecteur ne soit pas saturé afin d'éviter que l'herbicide ne dégoutte sur la végétation utile.
- Éviter le déversement ou l'égouttement sur la végétation utile.
- Régler la hauteur de l'humecteur pour assurer un bon contact avec les mauvaises herbes.
- S'assurer que les surfaces de l'humecteur sont propres.
- Avec un applicateur à rouleau, maintenir la vitesse recommandée du rouleau.
- NE PAS utiliser un applicateur par humectation quand les mauvaises herbes sont mouillées.
- NE PAS faire fonctionner l'applicateur à une vitesse d'avancement inférieure à 4 km/h ou supérieure à 10 km/h. La suppression des mauvaises herbes peut être affectée par la vitesse d'avancement de l'applicateur. Lorsque les mauvaises herbes sont plus denses, réduire la vitesse d'avancement de l'applicateur pour s'assurer que les mauvaises herbes sont bien couvertes.
- Ne pas oublier que lorsque le terrain est en pente, la solution herbicide peut se déplacer, et il pourrait y avoir égouttement à partir de la partie la plus basse de l'humecteur, tandis que la partie la plus élevée pourrait s'assécher.
- Le type d'équipement utilisé peut affecter la suppression des mauvaises herbes. Avec un applicateur par humectation, il faut s'assurer que l'humecteur et son orientation permettent le

dépôt d'une quantité suffisante d'herbicide TOUCHDOWN TOTAL sur les mauvaises herbes.

- Ne mélanger que la quantité d'herbicide dont on a besoin pour une journée, parce que la solution qui reste risque de perdre de son efficacité. Bien purger et nettoyer tout l'équipement immédiatement après l'usage.

AVIS À L'ACHETEUR/UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR UN USAGE SPÉCIAL.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'usage dans le ginseng américain a été rédigé par des personnes autres que Syngenta Canada inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour usages limités demandés par les utilisateurs. Syngenta Canada inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur le ginseng américain.

En foi de quoi, l'acheteur et l'utilisateur assument tous risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Syngenta Canada inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué sur le ginseng américain.

TOUJOURS CONSULTER L'ÉTIQUETTE DE CHAQUE PRODUIT POUR CONNAÎTRE TOUS LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES, AUX DIRECTIVES D'APPLICATION ET AUX PRÉCAUTIONS.

GINSENG AMÉRICAIN

NOUVELLES PLANTATIONS (COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT) – Appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL à l'automne, après le semis mais avant l'arrivée des premiers gels dans les nouvelles plantations seulement, pour supprimer la levée de plantes spontanées. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont au stade de croissance décrit dans l'étiquette. Faire une application à raison de 1,8 L/ha dans 50 à 100 L d'eau à l'hectare. **NE PAS DÉPASSER LA DOSE NI LE VOLUME DE PULVÉRISATION, À DÉFAUT DE QUOI LA CULTURE POURRAIT ÊTRE ENDOMMAGÉE.** L'herbicide TOUCHDOWN TOTAL est un herbicide non sélectif pouvant causer des dommages à la culture s'il entre en contact avec le feuillage du ginseng en croissance active. **NE PAS APPLIQUER À L'AUTOMNE DANS LES PLANTATIONS ÉTABLIES.**

PLANTATIONS ÉTABLIES – Appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL au printemps, avant que la culture n'émerge du sol. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont au stade de croissance décrit dans l'étiquette. On peut faire jusqu'à deux applications à raison de 1,8 L/ha dans 50 à 100 L d'eau à l'hectare. **NE PAS DÉPASSER LA DOSE NI LE VOLUME DE PULVÉRISATION, À DÉFAUT DE QUOI LA CULTURE POURRAIT ÊTRE ENDOMMAGÉE.** L'herbicide TOUCHDOWN TOTAL est un herbicide non sélectif pouvant causer des dommages à la culture s'il entre en contact avec le feuillage du ginseng en croissance active. **NE PAS APPLIQUER À L'AUTOMNE DANS LES PLANTATIONS ÉTABLIES.**

ÉPANDAGE AÉRIEN

L'épandage aérien ne peut être utilisé qu'en pré récolte. Consulter l'information ci-dessous pour connaître les directives, précautions et restrictions complètes.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les

conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Laver à fond l'avion, particulièrement le train d'atterrissage, après chaque journée de travail, afin d'éliminer les résidus d'herbicide accumulés pendant la pulvérisation ou déversés. L'EXPOSITION PROLONGÉE À CE PRODUIT DES SURFACES D'ACIER SANS REVÊTEMENT PEUT PROVOQUER LEUR CORROSION ET AMENER UNE DÉFAILLANCE DU MATÉRIEL. LE TRAIN D'ATTERRISSAGE EST LE PLUS SENSIBLE. Un enduit organique (peinture) qui répond à la norme aéronautique MIL-C-38412 peut empêcher la corrosion.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les

vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le produit. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou conseiller agricole provincial.

Mises en garde concernant l'utilisation

ÉVITER LA DÉRIVE VERS LES HABITATS FAUNIQUES IMPORTANTS. IL IMPORTE DE PRENDRE DES PRÉCAUTIONS EXTRÊMES LORSQU'ON APPLIQUE CE PRODUIT AFIN DE PRÉVENIR LES DOMMAGES AUX PLANTES ET AUX CULTURES QUE L'ON SOUHAITE CONSERVER.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive vers des endroits habités ou des endroits d'activité humaine (maisons, chalets, écoles, parcs, par exemple) est minime. Prendre en considération la vitesse du vent, la direction du vent, la température, le matériel de pulvérisation et les réglages du pulvérisateur utilisé pour le traitement.

Ne pas appliquer lorsque d'autres conditions météorologiques, y compris des vents moins forts, permettent néanmoins une dérive importante. Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive, de sorte qu'il ne faut pas utiliser de buses ni de configurations de buses qui produisent de fines gouttelettes. Ne pas diriger les buses vers l'avant si elles sont contre le vent et ne pas augmenter le volume de pulvérisation en haussant la pression dans les buses. Pour plus de détails, voir le premier point sous « Nature des restrictions ».

À l'occasion de tous les épandages aériens décrits dans cette étiquette, il faut éviter toute pulvérisation hors cible ou toute dérive vers des plans d'eau, des terres humides¹ et/ou la végétation des terres humides (marécages, étangs vaseux, marais, fondrières), plantations brise-vent, terres à bois et autres types de couvert végétal en bordure des champs.

Ne pas appliquer directement dans les fossés des bords de route, ni dans des conditions qui pourraient favoriser la dérive vers ces fossés.

¹ Une terre humide est un terrain où la nappe phréatique est située à la surface ou au-dessus de la surface du sol pendant au moins une partie de l'année, et qui contient une végétation associée aux terres humides, comme des massettes, des carex, etc.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Laver à fond l'avion, particulièrement le train d'atterrissage, après chaque journée de travail, afin d'éliminer les résidus d'herbicide accumulés pendant la pulvérisation ou déversés. L'EXPOSITION PROLONGÉE À CE PRODUIT DES SURFACES D'ACIER SANS REVÊTEMENT PEUT PROVOQUER LEUR CORROSION ET AMENER UNE DÉFAILLANCE DU MATÉRIEL. LE TRAIN D'ATTERRISSEMENT EST LE PLUS EXPOSÉ. Un enduit organique (peinture) qui répond à la norme aéronautique MIL-C-38412 peut empêcher la corrosion.

Zones tampons

NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle par rafales.

Épandage aérien : **NE PAS** appliquer lorsque les vents soufflent à plus de 16 km/h en moyenne. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes plus petites que les gouttelettes grossières, telles que définies dans la classification de l'ASAE.

Ne pas appliquer directement sur un habitat aquatique traversé par une emprise (droit de passage).

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous sont entre l'extrémité sous le vent de la rampe et la bordure la plus rapprochée des habitats terrestres fragiles (tels que prairies, boisés, plantations brise-vent, terres à bois, haies, pâturages, parcours naturels et zones arbustives), des habitats d'eau douce fragiles (tels que lacs, cours d'eau, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et terres humides) et des habitats marins/estuariens.

Usage	Mode d'application	Zone tampon (mètres) requise pour la protection des :	
		habitats d'eau douce	habitats terrestres
Application de pré-récolte dans le blé, l'orge, l'avoine, le canola (y compris le canola tolérant au glyphosate), le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), les lentilles, les pois, les haricots secs, les fourrages et le soja (y compris le soja tolérant au glyphosate)	Épandage aérien restreint	25	55

USAGE RESTREINT**ÉPANDAGE AÉRIEN EN PRÉRÉCOLTE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES SEULEMENT
(y compris la RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN C.-B.)**

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'utilisation non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DE LA RESTRICTION : Ce produit doit être utilisé de la façon autorisée seulement. Il ne peut être utilisé que par des applicateurs par avion ou des services d'épandage aérien approuvés par l'agence de réglementation provinciale aux fins de l'application de ce produit par voie aérienne. Pour obtenir une telle approbation provinciale, il faut démontrer à l'agence de réglementation provinciale que les exigences suivantes sont respectées :

1. L'avion utilisé pour appliquer ce produit doit avoir été configuré et calibré en fonction des normes acceptables à une clinique de calibrage reconnue dans les 20 mois précédant la date d'application. Le système de pulvérisation ne doit pas avoir subi de modifications importantes (nouvelles buses, rampes ou configurations) depuis le calibrage, et il doit satisfaire aux normes établies pour éviter la dérive, par exemple : largeur de rampe équivalant au maximum à 65 % de l'envergure des ailes; type, grosseur et orientation des buses propres à minimiser la dérive et produisant des gouttelettes d'un diamètre volumétrique gros (400 - 600 microns) ou très gros (600 - 1000 microns).
2. L'avion utilisé pour appliquer ce produit doit être protégé par une assurance d'au moins 25 000 \$ contre la dérive, en plus de toute exigence provinciale en fait d'assurance tous risques.
3. Les services d'épandage aérien qui utilisent ce produit doivent compter parmi leur personnel au moins un pilote ayant totalisé au moins 250 heures d'épandage aérien et ayant effectué au moins 100 heures de vol au cours des 24 mois précédents. Tous les pilotes qui ne répondent pas aux critères minimum en fait d'expérience doivent travailler *sous la supervision quotidienne directe* d'un pilote qualifié.

Consulter et respecter les directives et précautions générales relatives à l'épandage aérien, y compris la section **Zone tampon**.

MODE D'EMPLOI

L'herbicide TOUCHDOWN TOTAL peut être appliqué par voie aérienne pour supprimer le chiendent, le chardon des champs, l'asclépiade commune, la liniaire et le pissenlit, et pour la suppression du laiteron des champs pendant toute la saison. On peut appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL avant la récolte du blé, de l'orge, de l'avoine, du canola (y compris le canola tolérant au glyphosate), du lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), des lentilles, des pois, des haricots secs, des fourrages et du soja (y compris le soja tolérant au glyphosate). **NE PAS appliquer sur les cultures destinées à la production de semences.**

Ce traitement offre aussi des avantages pour la gestion de la récolte en faisant sécher la croissance végétative de la culture et des mauvaises herbes, par exemple lorsque des pousses tardives de mauvaises herbes annuelles, la croissance végétative de la culture ou le tallage tardif peuvent nuire aux activités de la récolte.

DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMEMENT FROIDES, HUMIDES ET/OU NUAGEUSES ENTRE L'APPLICATION ET LA DATE PRÉVUE DE LA RÉCOLTE PEUVENT RALENTIR L'ACTION DU PRODUIT, RETARDANT AINSI LE SÉCHAGE DE LA CULTURE ET LA DATE DE LA RÉCOLTE.

Appliquer l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL à raison de 1,8 L/ha dans 20 à 50 L/ha d'eau propre pour l'épandage aérien. Appliquer seulement lorsque la teneur en humidité des grains est de 30 % ou moins. La plante atteint généralement ce stade de 7 à 14 jours avant la récolte. Dans le cas de cultures fourragères, appliquer ce produit à raison de 1,8 à 3,6 litres à l'hectare de 3 à 7 jours avant la dernière coupe avant la rotation ou la régénération. Consulter le tableau "Directives sur le moment propice aux applications de la pré-récolte" qui suit pour connaître les indicateurs visuels de ce stade dans chaque culture. Pour de meilleurs résultats, le chiendent doit être en pleine croissance et avoir au moins 4 ou 5 feuilles vertes. On obtient aussi une meilleure suppression du chardon des champs et du laiteron des champs lorsqu'ils sont en pleine croissance et qu'ils atteignent ou dépassent le stade du bourgeonnement. Pour un résultat optimal, l'asclépiade commune devrait être en pleine croissance et se trouver entre le stade du bourgeonnement et celui de la floraison. Pour supprimer les mauvaises herbes (et non pour la gestion de la récolte), appliquer au stade de croissance approprié des mauvaises herbes et de la culture.

N'appliquer que pendant les 7 à 14 jours (ou 14 jours pour le soja tolérant au glyphosate) qui précèdent la récolte pour maximiser la suppression des mauvaises herbes et les avantages pour la gestion de la récolte. Un traitement effectué plus tôt peut diminuer le rendement et/ou la qualité de la culture et favoriser un excès de résidus de glyphosate dans la culture.

On peut laisser paître le bétail dans les fourrages traités ou récolter ceux-ci pour le foin ou l'ensilage préfané.

DIRECTIVES SUR LE MOMENT PROPICE AUX APPLICATIONS DE PRÉ-RÉCOLTE	
CULTURE(S)	<u>SYMPTÔMES VISIBLES (humidité du grain inférieure à 30 %)</u>
Blé	Stade pâteux dur; l'empreinte d'un ongle marque la semence.
Orge	Stade pâteux dur; l'empreinte d'un ongle marque la semence.
Avoine	Stade pâteux dur; l'empreinte d'un ongle marque la semence.
Canola (y compris le canola tolérant au glyphosate)	Gousses vertes à jaunes; la plupart des semences sont de jaunes à brunes.
Pois	La majorité des gousses (75 % - 80 %) sont brunes.
Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique)	La majorité des capsules (75 % - 80 %) sont brunes.
Lentilles	Les gousses les plus basses (les 15 % du bas) sont brunes et font un bruit sec.
Soja (y compris le soja tolérant au glyphosate)	Tiges vertes à brunes; les tissus cellulaires des gousses paraissent secs et bruns; défeuillaison à 80 % - 90 %.
Haricots secs	Tiges vertes à brunes, gousses matures (jaunes à brunes); défeuillaison à 80 % - 90 % (feuilles d'origine).
Fourrages	Appliquer de 3 à 7 jours avant la dernière coupe, dans la dernière année de la culture fourragère.

Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance à l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL, herbicide du groupe 9. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL et à d'autres herbicides du groupe 9. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide TOUCHDOWN TOTAL ou les herbicides du même groupe 9 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet

emploi est permis.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou au www.syngenta.ca.

AATREX[®], AGRAL[®], CALLISTO[®], DUAL[™], DUAL II MAGNUM[®], PRIMEXTRA[®] et TOUCHDOWN TOTAL[®] sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

Ag-Surf[®], Broadstrike[™] Dual[™] Magnum[™], Buctril[®], Express[®], Fieldstar[™], Frontier[®], Lexone[™], Lontrel[™], Marksman[®], Pardner[®], Prowl[®], Pursuit[®], Sencor[®] et Toss-N-Go[®] sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.